

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL

JLX

Audet, M. F. J.
201, rue Cobourg
Ottawa, Ont.
Janv. 22



SOMMAIRE

| | | |
|---------------------|---|-----|
| L'ACTION FRANÇAISE | MOT D'ORDRE:—NOTRE ŒUVRE.... | 705 |
| ABBÉ LIONEL GROULX | LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE (conclu- sion)..... | 706 |
| LOUIS DELIGNY | MONUMENTS DE GUERRE CANADIENS EN EUROPE..... | 723 |
| PHILIPPE DEMERS | LA VALLÉE DU RICHELIEU..... | 727 |
| JEAN BRUCHESI | LOUIS HÉMON..... | 749 |
| ALPHONSE SENAY | LA TÂCHE DE LA JEUNESSE..... | 754 |
| PIERRE HOMIER | LA VIE DE L'Action française..... | 760 |
| PARTIE DOCUMENTAIRE | INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ET POLI- TIQUE..... | 762 |
| | COURRIER DE LA LIBRAIRE..... | |

* *

Table des matières du volume VI

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

MONTRÉAL

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de dix millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. le Dr Joseph GAUVREAU, registraire du Collège des Médecins, vice-président; Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer HÉROUX, journaliste, et Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

La plus importante Librairie et
Papeterie Française du Canada

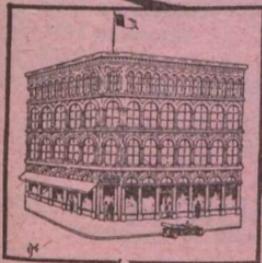


Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

- | | |
|------------------------------|----------------|
| D'Articles de Bureaux | (6 différents) |
| Articles Religieux | (3 " ") |
| Livres Religieux | (7 " ") |
| Littérature et Science | (5 " ") |
| Livres et Articles de Classe | (8 " ") |
| Jeux, Cartes, Décorations | (7 " ") |
| Livres Canadiens | (2 " ") |
| Pièces de Théâtre | (1 complet) |

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner sa profession ou occupation ÷ ÷ ÷ + + + ÷



GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

UN ACTIF NATIONAL

Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national. Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toutes sortes de folles entreprises.

Versailles Vidricaire Boulais



LIMITÉE

MONTREAL

Immeuble Versailles
Tél: M. 7080

QUEBEC

80, rue S.-Pierre
Tél: 8620

OTTAWA

Imm. Banque Nationale
Tél: Queen 503

Pour adresser vos lettres, vos relevés, vos circulaires, servez-vous de la

Machine à Adresser "STANDARD"

la plus souple, la plus économique, la meilleure.

Vous fabriquez vous-même, sans frais supplémentaires, vos proes fiches à adresses.

Faites un essai de cette machine et vous serez émerveillé. Ecuantillon et circulaire sur demande.

(En usage à l'Action française).

R. WALLACE BURRY

137, rue McGill — (Tel. : Main 8415)....Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

TOUJOURS EN AVANT

**THE
PRIMUS**
Noir et Vert
naturel

En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

LA “STRATHCONA”

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Édifice Versailles)

90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

*Cette compagnie, essentiellement canadienne-française, a été organisée en 1908,
avec une charte provinciale, et opère dans la province
de Québec seulement*

| | |
|-----------------------|-----------|
| Capital autorisé..... | \$500,000 |
| Capital souscrit..... | 300,000 |
| Capital payé..... | 120,000 |

DÉPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la
“Canadian Fire Underwriters' Association”
quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N. P.
Président et Gérant général.

J. Marchand,
Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

JEUX EDUCATIFS

| | |
|---|--------|
| LOTO ILLUSTRÉ, (Inventions et découvertes)..... | \$1.50 |
| LOTO IMAGES. — (Histoire de France)..... | 1.50 |
| LOTO ZOOLOGIQUE..... | 2.25 |
| JE SAURAI LIRE ET ÉCRIRE. — (Cubes alphabétiques) | 2.25 |
| JEU : FABLES DE LA FONTAINE..... | 2.25 |
| ORIGINALES DÉCORATIONS AU TAMIS..... | 2.25 |
| LES JOLIES TRACETTES..... | 3.50 |
| IDÉAL MODELAGE..... | 3.50 |
| LA FRANCE A VOL D'OISEAUX..... | 3.00 |
| LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS, d'après J. Verne | 3.00 |
| MES JOLIS POCHOIRS..... | 3.50 |
| LISETTE FLEURISTE..... | 3.00 |
| ENFILAGE, roseaux japonais, perles et olives..... | 1.50 |

et un grand nombre d'autres jeux. Demandez à voir les jeux français à

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28-OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

| | |
|--|-----------------|
| Capital autorisé | \$ 5,000,000.00 |
| Capital payé et surplus | \$ 4,400,000.00 |
| Actif total, au 30 juin 1921, au delà de | \$45,000,000.00 |

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W. F. CARSLY, C. P.

Vice-président et Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited"

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin (Ltée).

M. M. CHEVALIER, dir. général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président: L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

NOTRE ŒUVRE

Le renouvellement d'année amènera l'échange des souhaits. On leur donne d'ordinaire une portée individuelle : la mère pour son fils, l'ami pour son ami demandent à Dieu de meilleurs jours. Les souhaits doivent parfois s'élever davantage et se reporter vers les collectivités. On pensera alors à notre race, aux institutions, aux œuvres vouées à sa survivance et à sa grandeur; l'on désirera pour les hommes qui les soutiennent courage et succès.

Nous voudrions que le premier jour de l'an nouveau, tous ceux — ils sont nombreux — qui reconnaissent l'excellence de la tâche poursuivie par l'Action française fissent des vœux pour son rayonnement. Pour que ces souhaits deviennent efficaces que durant le reste de l'année 1922 chacun aide notre œuvre en lui obtenant de nouveaux abonnements, en répandant ses idées, en rendant plus large et plus profonde l'influence que déjà on lui reconnaît.

Maintes gens veulent bien nous dire que l'Action française est à notre peuple non pas seulement une entreprise utile mais même nécessaire. Ses directeurs sont résolus à se dépenser davantage pour son succès. Que tous les vrais fils de la race facilitent cette propagande et assurent, par leur active sympathie, l'efficacité de notre labeur.

L'ACTION FRANÇAISE.

LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE

(CONCLUSION)

L'on a voulu qu'à cette enquête sur le problème économique il y eut une conclusion. J'ai donc relu attentivement les études de nos collaborateurs. Elles m'ont fait apercevoir, dans un ensemble plus harmonieux, une somme impressionnante de faits et d'idées. Et je suis tenté d'écrire que, depuis *L'indépendance économique du Canada français* d'Errol Bouchette, rien d'aussi fort ni d'aussi cohérent n'a été pensé sur le sujet.

Quelques vérités fort consolantes se dégagent de cette enquête minutieuse et parfois sévère. Nulle part, dans l'examen des facteurs de notre avenir matériel, l'on ne se heurte à des insuffisances irréparables. Elles n'existent point, à coup sûr, dans la "nature" de notre province, dans ce que Charles Gidé définit "l'ensemble des éléments préexistants qui nous sont fournis par le monde dans lequel nous vivons". Sans doute la terre québécoise n'est pas l'Eldorado de toutes les ressources naturelles. M. Émile Miller, par exemple, ajouterait volontiers quelques joyaux à notre dot. Le pire malheur est plutôt que notre incurie ait encore aggravé ces déficits. Quoi de plus navrant que la dilapidation de notre domaine national aux mains des politiciens du Québec ! Et pourtant le tableau que nous en ont tracé MM. Asselin et Pelletier, est de couleurs malheureusement justes. Par la faute d'un régime de concessions désastreux, nos forêts, nos forces hydrauliques, nos mines d'amiante sont passées presque entièrement entre les mains de financiers et d'industriels anglais ou américains.

“Pour trouver aujourd’hui, en quantités utilisables, de l’énergie hydraulique qui ne soit pas déjà concédée à perpétuité ou à long terme aux capitalistes américains ou anglais ou anglo-canadiens”, écrit M. Asselin, “il faudrait sortir du Québec habité, gagner des profondeurs où l’aménagement serait trop coûteux.”¹ “Nous enrichissons les autres, ils ne nous laissent que les miettes.” Nous sommes “presque des intrus chez nous”, conclut tristement M. Pelletier.²

Faut-il donc désespérer? Par bonheur, d’autres ressources nous restent, assez intactes, assez substantielles pour réparer peut-être, avec le temps, l’irréparable lui-même. On fera bien de se reporter aux propositions nombreuses et suggestives que nous soumet M. Émile Miller pour une meilleure exploitation de notre avoir économique. En quelques pages très denses notre géographe a voulu accumuler des données et des projets qui pourront occuper d’ici longtemps, s’ils veulent s’en donner la peine, nos ingénieurs forestiers, miniers et agricoles. MM. Vanier, Asselin et Pelletier ont aussi ébauché plusieurs initiatives intéressantes. Par dessus tout, il sera bon de ne pas croire à un déterminisme trop absolu des puissances brutes du sol dans l’ordre économique. Les maîtres de la géographie humaine n’en sont-ils pas à proclamer, sur le ton de l’axiome, que “les hommes en faisant de l’histoire sur la terre, y font aussi de la géographie”? L’expérience est faite : quelques interventions plus intelligentes, une ou deux découvertes scientifiques peuvent changer totalement les rapports primitifs entre l’humanité et les matières terrestres. La Mésopotamie devient désert ou sol luxuriant, dans la mesure où elle succombe ou échappe à la domination des Turcs. La prospérité du pays flamand est l’œuvre exclusive d’une

¹ *L’Action française*, 1921, p. 131.

² *Id.*, pp. 330, 340.

population laborieuse.³ Un nouveau procédé dans le traitement du fer transforme la Lorraine française, laissée dédaigneusement à la France en 1871, en un vaste pays d'usines, producteur, à lui seul, des quatre cinquièmes du fer en France et en Allemagne. Non, "ne médisons pas trop de notre pays", a voulu conclure lui-même M. Miller : "tout en reconnaissant qu'il n'est ni le plus dépourvu, ni le mieux doté du monde, rappelons-nous que c'est le travail bien inspiré, autant que la matière première, qui crée la richesse". Volontiers, à notre tour, nous évoquerions la page éloquente de la *Géographie de l'histoire* de MM. Jean Brunhes et Camille Vallaux où ces maîtres nous montrent à l'œuvre les "impulsions collectives" qui, à certaines heures, peuvent soulever, en l'âme d'un peuple, toutes ses forces sentimentales, accroître en lui le sens de la solidarité, la volonté de s'appuyer sur le sol comme sur une forteresse de salut, et, par la puissance multipliée des moindres actes individuels, transformer presque la face d'un pays.⁴

L'enquête ne relève point, non plus, d'insuffisances irremédiables du côté du travail que, pour le moment, nous appellerons le facteur humain. Évidemment, ce n'est pas à dire, qu'ici plus qu'ailleurs, nous soyons au bout de la perfection. M. Henri Laureys nous fait voir, pour sa part, les progrès nombreux que requiert notre enseignement technique. À côté de l'école technique primaire, il convient de créer, au plus tôt, l'école moyenne et supérieure. L'école primaire devra même se spécialiser davantage pour mieux s'adapter aux besoins de l'industrie. Dans le même enseignement toujours, la création d'une école normale s'impose sans retard. Nous ne pourrions aller demander indéfini-

³ R. Blanchard, *La Flandre, étude géographique de la plaine flamande*.

⁴ *La géographie de l'histoire*, (Paris, Alcan, 1921), p. 71.

ment à l'étranger, non plus qu'envoyer se former en dehors de chez nous nos professeurs, si leur formation très spéciale exige un contact permanent avec les industriels du pays. Du reste, ces initiatives s'apparentent de très près à l'organisation de notre enseignement scientifique supérieur; et M. Gendreau nous a justement exposé les liens qui rattachent la science à l'industrie, le laboratoire à l'usine, les savants aux capitalistes. Son étude fait voir à côté des imperfections qui nous retardent en ce domaine les espérances que fait entrevoir la nouvelle faculté des sciences de l'Université de Montréal. Dans l'enseignement commercial primaire et moyen des réformes devront aussi s'accomplir. Là où les matières dites "pratiques" ont fini par tout envahir, les programmes devront bien ressaisir quelques disciplines de culture générale si l'étiage social du "petit employé de commerce" ne doit pas suffire à nos jeunes gens. Dans l'enseignement agricole enfin, il reste à créer l'école moyenne, en spécialisant l'école complémentaire rurale, effort que vient de tenter à Rimouski une initiative fort intelligente. Mais la tâche la plus urgente semblerait, à l'heure actuelle, de tirer autant que possible hors du fonctionnarisme, pour les aiguiller vers la terre, nos diplômés des écoles supérieures d'agriculture. La classe agricole, M. Vanier nous l'affirme, manque de chefs officiels à la fois éclairés et jouissant d'une véritable autorité. C'est donc un contact plus intime qu'il faut se hâter d'établir entre une élite et la masse. Il ne suffit plus de rapprocher agronomes et agriculteurs pour la simple amélioration de la culture; ils doivent s'unir plus étroitement pour une large coopération sociale. Seuls, en effet, des hommes de l'enseignement supérieur peuvent créer à la campagne l'association professionnelle, organisme qui, en protégeant dans la justice les droits de la classe agricole, la fera plus sûrement collaborer à l'idéal commun de la race.

Oserons-nous ajouter que les réformes ne doivent pas en rester aux seuls modes d'enseignement qui préparent immédiatement le producteur ou l'agent économique? On admet, de façon générale, que dans le passé une attention par trop distraite et parcimonieuse fut accordée à la vie matérielle du Canada français. Pour un jeune journaliste, par exemple, c'était encore, il y a vingt-cinq ans, — demandez à M. Héroux — se donner pour un pauvre cerveau, d'une originalité fort suspecte, que d'oser écrire sur les questions économiques. Qu'est-ce à dire sinon qu'une pensée nouvelle a besoin d'être jetée presque dans notre enseignement secondaire où se forment les futurs éducateurs de l'opinion? Il ne s'agit nullement de saboter les humanités classiques, fait observer M. Asselin. Et il faut s'en tenir à cette attitude. Mais qui empêche d'orienter l'esprit des jeunes gens vers le problème nouveau, en dégagant mieux pour eux, dans l'enseignement de l'histoire, le rôle quelquefois très grand de ces facteurs qui s'appellent le commerce, la finance et l'industrie? Sans surcharger les programmes déjà suffisamment lourds, un professeur éclairé ne pourrait-il greffer sur ces matières d'histoire, un sommaire de la science économique? Il ferait mieux. Cette vue lui permettrait de jeter parfois sur les faits la lumière des causes profondes et de révéler aux jeunes intelligences une philosophie moins incomplète des événements humains. Il leur apprendrait, par exemple, que dans la vie des jeunes sociétés, l'évolution politique tient souvent à l'évolution sociale conditionnée elle-même par les faits économiques. Et, inversement, lorsque l'État se fortifie, qu'il tend à accaparer toute la vie de la communauté, le professeur ferait voir la puissance politique essayant d'asservir, pour ses fins de domination, la vie économique et sociale. L'enseignement de l'histoire pourrait ainsi devenir une leçon de vigilance

patriotique. On y verrait la nécessité pour un petit peuple de surveiller l'indépendance de son patrimoine; on y apercevrait la différence entre les moyens d'expansion des anciens empires et ceux d'aujourd'hui, les premiers procédant volontiers par l'annexion brutale, les autres se faisant précéder sournoisement par toutes sortes d'infiltrations. Quand ils crient : *Markets! New Markets!* ils expriment lucidement, a-t-on pu écrire, "le but et les démarches de l'impérialisme économique qui est en soi une perpétuelle agression pour protéger le commerce".⁵

Mais la liste de ces réformes une fois dressée, il reste que chez nous le facteur humain apparaît pourvu des qualités essentielles pour se défendre et pour vaincre. On nous le redit avec force : rien dans nos hérédités françaises ne nous constitue inférieurs à nos rivaux, dans l'arène des luttes économiques. "L'esprit français", écrit M. Perrault avec son élégante solidité, "est capable autant que tout autre de s'intéresser aux choses positives et de vaincre les réalités. Il n'est pas cette chimère que nos ennemis trouvent bonne tout au plus à courir dans le vent, au royaume des nuages. Il y a dans la raison française une tendance pratique. Elle fait autre chose que de construire des idées et de jouir des sentiments; elle a un fond de bon sens qui va à l'action et s'applique au monde réel".⁶ Ne va-t-on pas même jusqu'à nous reconnaître quelques supériorités particulières? Dans le commerce, c'est notre connaissance du français qui élargit notre documentation et notre clientèle; c'est un sens psychologique, une affabilité qui nous aident à comprendre autrui et à être compris. D'autre part, M. Henry Laureys dénonce, au nom d'une haute expérience, l'inutilité de

⁵ René Johannet, *Le principe des nationalités*, p. 331.

⁶ *L'Action française*, 1921, p. 182.

pétrir l'esprit de notre jeunesse à l'anglaise, pour la rendre plus apte au succès en affaires.⁷

Point n'est besoin de ces gauches déformations. Les faits sont là qui attestent nos aptitudes naturelles. A l'aide de quelques chiffres, M. Vanier nous démontre à quelle grande allure nos travailleurs agricoles rattrappent depuis quelques années l'avance de l'Ontario.⁸ M. Georges Pelletier nous dresse, de son côté, le tableau des industries où les nôtres tiennent tantôt le premier rang, tantôt un rang fort enviable, en dépit de l'indifférence des épargnistes et du public canadien-français.⁹ M. Léon Lorrain recueille des observations aussi optimistes à travers les statistiques du commerce. Et comment alors ne pas admirer qu'un petit peuple dont le point de départ fut la dévastation de 1760 et la banqueroute de Louis XV, n'accuse en son histoire ni plus de recul ni plus de défaites ? Ce n'est que légitime fierté de le reconnaître ! Nous avons pour nous les conditions profondes du succès : le goût du travail et la volonté d'en améliorer la qualité. Je rappelle uniquement pour mémoire l'affluence d'élèves qui s'est faite depuis quelques années à nos grandes écoles d'agriculture. Je rappelle aussi la conquête de l'école technique de Montréal effectuée en peu de temps par notre jeunesse qui n'y comptait d'abord que pour une minorité négligeable. A cette même heure nos ouvriers sont en train de s'affranchir totalement de l'Internationale américaine. En trouvant son autonomie le travail canadien-français rentre du même coup dans des conditions de sécurité qui ne pourront manquer d'accroître sa valeur morale aussi bien que sa compétence.

Mais alors serait-ce en regard du troisième facteur de la

⁷ *L'Action française*, 1921, pp. 537-538.

⁸ *L'Action française*, 1911, p. 261.

⁹ *L'Action française*, 1921, pp. 336-337.

prospérité, de celui-là que Bouchette appelait le "capital-médiat", c'est-à-dire le capital-espèces, qu'il nous faudrait avouer une insuffisance foncière? Pas davantage. Sur ce point non plus l'enquête n'a pu varier ses conclusions. Le temps est passé où il nous plaisait de nous avouer un peuple pauvre. M. Georges Pelletier évalue à un demi-milliard au delà le capital que nous détenons en argent, en titres mobiliers, en valeurs facilement réalisables et en créance hypothécaires.¹⁰ S'il faut entendre le capital au sens plus large, incluant la richesse à côté de l'or, M. Montpetit ne craint pas de parler d'un milliard et plus.¹¹ Le seul malheur ici, et il est grand, réside dans le placement et la circulation de ces capitaux. Nous sommes riches, mais "pas assez pour nous", dirons-nous avec M. Montpetit.¹² Nos banques, nos caisses de crédit, nos mutualités, nos compagnies d'assurances se plaignent de ne recevoir qu'une infime partie de l'épargne canadienne-française. Camouflées trop souvent sous un nom français qui n'est qu'une traduction de circonstance, les banques anglaises, les mutualités, les compagnies d'assurance anglaises s'en vont jusque au fond de nos campagnes drainer l'argent des petits épargnistes. Beaucoup parmi les nôtres, les plus riches et souvent les plus indifférents, s'en vont d'eux-mêmes et tout droit aux banques d'en face. Il résulte d'un tel état de choses, que notre propre argent travaille souvent contre nous, ainsi qu'au chapitre des assurances et mutualités l'a démontré de façon saisissante M. Omer Héroux.¹³ Il en résulte surtout une gêne dans la circulation des capitaux. Recevant peu, les banques canadiennes-françaises se croient justifiables de se montrer

¹⁰ *L'Action française*, 1921, p. 344.

¹¹ *L'Action française*, 1921, p. 17.

¹² *L'Action française*, 1921, p. 13.

¹³ *L'Action française*, 1921 pp. 578 et sq.

avares d'avances au commerce et à l'industrie. Nos mutualités soupèsent leur caisse et l'estiment trop légère chaque fois qu'une œuvre de caractère moral vient leur demander assistance. Et pendant ce temps-là, pour mieux établir notre manque absolu de solidarité, des crédits aussi nécessaires chez nous que le crédit de colonisation et le crédit agricole sont encore à naître.

Comment expliquer une telle incurie et des agissements si étranges? Une cause existe, en vérité, de tous nos retards et de toutes nos faiblesses dans le domaine économique. Cette cause profonde, l'analyse que nous venons de faire a déjà permis de la pressentir : elle n'est pas en dehors de nous, elle est en nous. Et là même elle n'est pas d'ordre intellectuel, elle est d'ordre moral. Une même conclusion douloureuse vient clore le plus grand nombre des études dont se compose l'enquête : nous manquons de confiance en nous-mêmes. C'est le manque de confiance en nous, nous dira M. Léon Lorrain, qui nous fait préférer l'article importé à l'article similaire de fabrication canadienne; c'est le manque de confiance en soi qui "incite des chefs de maison de commerce à arborer une raison sociale anglaise"; c'est encore le manque de confiance qui engage souvent un gros commerçant à placer ses disponibilités dans d'autres affaires. "Nous devons prendre conscience de notre force individuelle et collective afin d'acquérir cette qualité indispensable au succès, la confiance en soi-même et la confiance les uns dans les autres", appuie M. Beaudry Leman.¹⁴ M. Asselin, plus affirmatif, ajoute avec sa pleine franchise : "Sachons le reconnaître : dans toutes les sphères de l'activité économique, nous n'avons cessé de penser en vaincus".¹⁵

A cette cause nous sera-t-il permis d'en ajouter une

¹⁴ *L'Action française*, 1921, p. 464.

¹⁵ *L'Action française*, 1921, p. 145.

autre qui, du reste, tient à la première de très près? Trop longtemps, croyons-nous, par insouciance ou par faiblesse de vue, les Canadiens français n'ont pas voulu reconnaître aux affaires une valeur nationale. Ce fut le régime de la cloison étanche entre l'activité économique et les autres compartiments de la vie morale et sociale. Quelques-uns mêmes, parmi les plus empanachés de nos hommes de finance, ont trouvé moyen d'élever leur égoïste incurie à la dignité d'une doctrine et on les a entendus qui proclamaient cette formule chargée de commodes équivoques : "Ne mêlons pas le patriotisme et les affaires". Qui dira aussi, en quelle mesure, les attitudes humiliantes imposées aux minorités ethniques depuis un quart de siècle, ont énervé la vigueur du patriotisme français en ce pays et augmenté notre état d'âme de vaincu, si elles ne l'ont même créé? Nous estimons, en effet, l'avoir démontré dans notre cours d'histoire: cette hideuse dépression morale ne fut pas le legs de la conquête; les premiers symptômes en apparaissaient à peine à l'époque de la confédération.

Mais ici encore serait-ce donc à désespérer? Tournons-nous, une dernière fois, si l'on veut bien, vers les signes consolants que font surgir les réactions de ces dernières années. Décidément il y a quelque chose de changé dans l'atmosphère de notre province; et le vent nouveau fleure trop bon la renaissance pour que nous ayons le goût de l'ignorer. Longtemps l'on avait considéré comme une chose à peu près immorale l'appel à la solidarité canadienne-française en matière politique et économique. Nous seuls, bien entendu, avions le droit et le devoir d'être désunis et de laisser opérer contre nous la solidarité des autres. Aujourd'hui, ceux-là mêmes qui naguère encore dénonçaient l'"isolement" comme une tactique néfaste, trouvent bienfaisant le "bloc québécois"; et ceux qui ont toujours cru à la bienfaisance

et au droit de la solidarité, peuvent dire et écrire sans provoquer de scandale : gardons notre argent pour nous ; plaçons chez nous nos capitaux ; ayons nos industries à nous, pour nous, chez nous ; gardons pour notre porte-monnaie, pour nos œuvres, pour le profit de la race, le bien qui est nôtre. Sur la question du crédit et des banques notamment que jusqu'ici l'on avait déclarée intangible, à l'égal d'une matière inflammable ou sacrée, l'un de nos collaborateurs et l'un des plus graves est venu nous dire, en termes explicites, qu'il y a là un problème dont la solution intéresse l'idéal même d'un peuple. "Et pour que l'on veuille conserver cet idéal... a-t-il ajouté, il nous paraît indispensable ou tout au moins bien préférable de confier la conservation et la distribution du crédit accumulé par une collectivité à ceux d'entre ses membres qui ont les qualifications nécessaires et qui, s'inspirant aux mêmes sources, tendent vers le même idéal".¹⁶

C'est dire que beaucoup comprennent enfin, dans son ampleur et dans sa gravité, l'importance du problème. S'il est vrai, se dit-on, que les aspirations morales d'un peuple doivent passer avant toute chose, il est aussi vrai, dans notre monde renversé, que les forces économiques et les puissances d'argent commandent trop souvent les puissances morales et qu'un peuple n'est vraiment maître de sa vie spirituelle que s'il détient l'entière administration de son patrimoine matériel. Ainsi raisonne-t-on maintenant parmi nous et chacun reconnaît là l'orthodoxie parfaite avec laquelle se pose toujours le problème. Non, ce n'est pas la richesse pour la richesse qui nous pousse à prêcher la conquête économique. C'est un instinct de défense et une volonté de construction ; c'est une doctrine d'ordre latin et

¹⁶ *L'Action française*, 1921, p. 457.

chrétien qui pousse un peuple à chercher les conditions d'un progrès normal et à faire plus beau le temple de sa pensée. M. Montpetit a tenu à rappeler, dans son article, la préoccupation idéaliste qu'il plaçait lui-même, il y a douze ans, au début de sa campagne d'idée. "La richesse accumulée", reprend-il aujourd'hui, "le fonds de consommation reçoit pour fin la civilisation". La même pensée a présidé à l'enquête de l'*Action française*, et l'article de M. Perrault n'a été que le commentaire éloquent et précis de cette formule qui est de lui : "Les biens terrestres n'ont tout leur prix que par rapport à l'esprit humain".

Vision toujours nette de l'équilibre des forces, sentiment d'une solidarité plus grande entre les fils d'une même race, voilà donc, s'il nous faut résumer, les gains du présent que demain devra fortifier. Voilà aussi les directives qui guideront la jeunesse nouvelle, celle qui aborde la vie déterminée aux conquêtes décisives et qui s'appelle parfois "la jeunesse économique". Si elle veut bâtir solidement et pour la longue durée, oserons-nous lui dire, elle prendra garde de se laisser fasciner par les succès trop rapides mais éphémères. Une dépendance mutuelle existe entre les divers facteurs du progrès. Une richesse n'est pas une richesse par cela seul qu'elle l'est en elle-même; il faut qu'en plus elle représente un élément de l'équilibre économique, lequel n'est souvent à son tour qu'un élément de l'équilibre moral et social. MM. Asselin et Pelletier ont fort bien indiqué, par exemple, jusqu'où, dans le Québec, ne doit pas aller le développement industriel, si l'on veut préserver quelques-unes des meilleures énergies de la race.¹⁷ Au nom des

¹⁷ Pourquoi les partisans de l'industrialisation à outrance, chez nous, ne sont-ils pas en même temps les promoteurs de la colonisation à outrance? Il ne faut être ni si grand économiste ni si grand politique pour comprendre qu'un contrepois est nécessaire à tout développement industriel trop rapide et que ce contrepois ne peut se trouver que dans

mêmes appréhensions, et dans une page qui est tout entière à relire, M. Beaudry Leman nous a signalé le danger de faire trop grande, sur nos marchés et dans nos entreprises, la part du capital étranger.¹⁸ Le mot d'ordre à retenir, c'est donc la renonciation absolue aux gains qui ne pourraient se faire qu'au détriment des forces nationales ou morales. Les constructeurs de notre avenir s'en souviendront : le vrai progrès est avant tout la préservation d'un ordre; et l'ordre blessé prend toujours sa revanche. Croyons-en l'autorité d'un économiste comme Frédéric Le Play qui énonçait, en cette formule, le fruit de ses vastes observations : "La richesse cesse d'être bienfaisante, si les lois et les mœurs ne conjurent point le mal qui en émane, si le sentiment du devoir ne croît pas dans la même proportion que la fortune."¹⁹ Croyons-en surtout notre foi. Si le catholicisme reste pour nous ce qu'il doit être, si nous l'acceptons loyalement dans sa vérité, il nous indique selon quelle discipline, dans quelle hiérarchie des valeurs, doit se construire la cité terrestre. Et de la part d'une élite de croyants, ce serait un étrange illogisme de ne pas admettre cette vérité et une plus étrange insouciance de ne pas l'appliquer.

un développement agricole parallèle. N'est-ce pas sur cet équilibre que devraient reposer notre sécurité sociale et notre avenir? "On remarque une densité moyenne supérieure et une fécondité plus grande de la race là où domine le type *paysan*, et un dépérissement plus ou moins rapide là où domine le type *villageois*", écrivent encore les auteurs de la *Géographie de l'histoire* que je ne saurais trop citer. En France on ne s'y méprend pas. Les droits sur ventes d'immeubles se sont presque triplés de 1918 à 1919. Cette progression est causée surtout par le mouvement de la propriété agricole. Depuis la guerre, un peu partout, les propriétaires sont expropriés par leurs fermiers. Et es économistes saluent avec bonheur cette sorte de révolution sociale parce qu'elle appuie les bases morales de l'ordre sur une population travaillante et prospère et que le retour de l'abondance prépare peut-être, comme l'écrivit Charles Maurras, le repeuplement des campagnes et, par lui, le salut de la France.

¹⁸ *L'Action française*, 1921, p. 461.

¹⁹ *La réforme sociale en France*, T. I, p. 17, (7ème édition).

Armée de ces principes lumineux, la jeunesse nouvelle pourra, dès lors, entraîner notre peuple à un sens plus pratique de la solidarité. Elle lui rappellera sans cesse qu'il doit attacher une moralité à son travail et à son argent; elle lui fera entendre que chaque déboursé, chaque placement qu'il fait, selon qu'il s'inspire de la neutralité ou de la ferveur patriotique, s'inscrit sous la forme d'un passif ou d'un actif au crédit national. Le peuple doit apprendre que ce n'est pas là une question où chacun soit libre de se comporter comme il lui plaît, au gré de ses fantaisies et de ses intérêts égoïstes, mais qu'en cette matière l'on se trouve lié par un devoir rigoureux de justice sociale, s'il est vrai que chaque citoyen doit concourir au bien commun de la société en lui rendant ce qu'il en a reçu. Pour parler de façon plus concrète, il faudra oser dire au Canadien français enrichi par le public canadien-français, qu'il n'a pas le droit de refuser à ses compatriotes l'appui de sa fortune et de sa compétence commerciale et financière, encore moins d'aller en offrir le bénéfice à nos concurrents et à nos ennemis. Il faudra ajouter que, chez nous moins qu'ailleurs, l'on peut se dérober à ce devoir de justice sociale, si dans nos problèmes économiques se trouvent engagés d'autres problèmes qui rejoignent l'ordre moral et religieux.

Ces quelques considérations suffisent, croyons-nous, pour faire entendre combien sera longue et difficile l'éducation de notre public. Les maîtres de demain auront à faire face à de nombreux préjugés et à des ignorances têtues. Pour dire toute notre pensée, nous croyons peu à un succès rapide et appréciable à moins que l'effort ne soit commencé et soutenu patiemment par un comité de direction et d'études économiques. M. Pelletier souhaite la création d'un tel organisme pour les fins du commerce et de l'industrie; mais son action, à notre avis, devra s'étendre beaucoup plus

largement. Sans doute, M. Pelletier nous en prévient, c'est "un organisme de montage difficile et délicat", les délibérations et les directions de ce comité devront s'appuyer sur une compétence indiscutée et un absolu désintéressement. Et ce sont là des conditions peu faciles à réunir. Il n'en va pas moins que, dans ce domaine où nous avons tout à apprendre et tout à faire, où les problèmes sont si complexes et si variables et si faciles les erreurs et les faux-pas, aucune espérance n'est légitime sans l'intervention immédiate d'une direction. Et si telle est la nécessité absolue du moment et si les obstacles ne changent rien à notre volonté inébranlable de devenir maîtres chez nous, un groupe d'hommes devra donc se trouver, coûte que coûte, qui assument la haute fonction de diriger et de coordonner les efforts.

Ce comité une fois constitué, sans doute s'apercevra-t-il, dès l'abord, que le progrès de la solidarité entre nous est lié à une suprême condition. Les grands mouvements des collectivités sont généralement provoqués et soutenus par des causes de l'ordre idéal, par une pensée supérieure qui rallie à soi-même toutes les fins secondaires. Dans leur *Géographie de l'histoire*, MM. Jean Brunhes et Camille Valaux ont cherché les "impulsions immatérielles" qui, à certains moments plus graves, déterminent un peuple à chercher jusque dans l'alliance du sol, un moyen de défense et de salut, et ces impulsions ils les énumèrent ainsi : "cohésion d'une nationalité qui naît ou qui se défend, orgueil d'un peuple qui fait son histoire ou qui veut faire l'histoire, puissance traditionnelle d'un sentiment impérieux du devoir, zèle apostolique pour le triomphe d'une foi."²⁰ Combien de ces impulsions, si ce n'est toutes, auraient besoin de soulever, à l'heure actuelle, nos volontés? Puisque, de l'avis unanime, nous manquons de confiance en nous-mêmes,

²⁰ *La géographie de l'histoire*, p. 71.

le remède ne serait-ce pas de faire entrer dans la vie morale de notre collectivité, les idées et les sentiments qui nous rendraient la confiance et une fierté active? Allons jusqu'au bout de notre pensée : le premier élément moral d'une réaction appropriée et par conséquent la première condition d'un puissant effort économique, ne serait-ce pas, en définitive, de nous entendre, une bonne fois pour toutes, sur le caractère politique et national du Québec? Aux administrateurs de notre domaine pendant ces derniers trente ans, on a reproché des fautes d'incapacité et d'imprévoyance parfois criminelle. A ces fautes ne faudrait-il pas joindre, dans une égale mesure, le péché de l'indifférentisme national? Après la déformation du patriotisme français que nous a valu le fédéralisme, entraînés par ce qui se pratiquait ailleurs, dans cette immense portion de notre pays où le territoire restait ouvert aux vagues de l'immigration cosmopolite, qui pourra dire jusqu'à quel point nos gouvernants n'ont pas entendu traiter le Québec comme une province encore attardée, elle aussi, à la période du devenir national? Notre territoire fut mis à l'enchère publique, tout comme les plaines de l'ouest canadien, et vendu aux plus hauts prenants, sans qu'on se souciât des droits des nationaux. Le domaine national, le capital d'exploitation n'ont jamais eu pour nos gouvernants de nationalité parce que, pour eux, l'État n'en avait point. Eh bien, c'est cette incroyable erreur qui doit prendre fin. Il appartiendra à la jeune génération, si elle veut atteindre aux réalisations puissantes, de faire admettre que l'être ethnique de l'État québécois est fixé depuis longtemps et de façon irrévocable. Une histoire déjà longue de trois siècles, la possession presque entière du sol par une race déterminée, l'empreinte profonde que cette race y a gravée par ses mœurs et ses institutions originales, le statut spécial qu'elle s'est réservé dans

toutes les constitutions politiques depuis 1774, ont fait du Québec un État français qu'il faut reconnaître en théorie comme en fait. C'est cette vérité qu'il faut replacer en haut pour qu'elle y gouverne chez nous l'ordre économique, comme on admet spontanément qu'elle doit gouverner les autres fonctions de notre vie. Disons que nous cesserons de penser en vaincus et en conquis. Ensemble nous élèverons plutôt nos pensées vers la réalité de la patrie, vers cette idée maîtresse qui mettra de l'ordre et de la puissance dans notre action. Elle nous rendra le noble sentiment de respect que nous nous devons à nous-mêmes; mieux que tous les discours, au rôle de maçons et de mercenaires elle nous fera préférer celui d'architectes et de constructeurs. Et dans notre maison nous ferons autre chose que préparer à un rival le "repas du lion".

Lionel GROULX, *ptre*

TRADITIONS

Noel et le premier jour de l'An nouveau doivent ranimer notre fidélité aux traditions. Ces coutumes, parties de notre patrimoine national, doivent être conservées. Nous devons apporter à les conserver le même souci que nous vouons au maintien de notre langue et de nos lois. Situé comme il l'est au Nord de l'Amérique, le peuple canadien-français ne doit rien laisser perdre de ce qui constitue son originalité. Célébrons Noel et le premier de l'An comme le faisaient nos pères.

CHRONIQUE D'ART

MONUMENTS DE GUERRE CANADIENS EN EUROPE

Nous avons décrit et apprécié, ici-même, les deux expositions où nous furent montrés les tableaux achetés par l'État, et qui doivent orner les cimaises du futur Musée de la Guerre à Ottawa. En attendant que cette construction soit sur pied, les toiles susdites sont suspendues au Sénat et à la Galerie Nationale.

L'État ne s'est pas arrêté dans cette voie. Nous ayant gratifié de centaines de mètres de peinture étrangère, anglaise ou belge, il a voulu que des artistes canadiens, architectes et sculpteurs, se fissent connaître à leur tour en Europe, et il a institué (mai 1920) un concours pour des monuments à ériger sur le site de huit champs de batailles, où les Canadiens se sont illustrés, pendant la dernière guerre.

Le concours comportait deux stages. Dans le premier, les concurrents avaient pour mot d'ordre de laisser libre cours à leur inspiration. On espérait dégager de la foule des projets soumis une idée maîtresse qui aurait ensuite guidé les concurrents du second stage. Il y eut 160 envois, dont 100 ne manquent pas de valeur, mais de conception si variée qu'il fut impossible d'y trouver la directive cherchée.

Néanmoins, une première élimination faite, on notifia les artistes dont les projets avaient été remarqués, qu'ils eussent à présenter des dessins de détails et des maquettes. On ajoutait quelques précisions suggérées par le premier

concours. Le monument devrait atteindre une hauteur de quatre-vingts ou cent pieds. Il serait bon qu'il pût servir d'observatoire. Lui donner de solides qualités de permanence et traiter les détails d'une manière large. On déconseillait tout musée, abri, ou bureau annexé, de même que l'usage trop constant des ornements de bronze. Enfin l'on assignait une somme de \$120,000 comme coût de chaque monument.

Les journaux nous ont appris quel jugement a rendu le jury, et une revue de Toronto, *Construction*, de juin dernier, a publié les photographies de dix-sept maquettes ou dessins. Trois ont été signés des noms canadiens-français de Tremblay, Émile Vanier et Gagnon. Au témoignage d'un professeur d'architecture, les deux premiers comptent sûrement parmi les meilleurs. Malheureusement tous ces projets manquent d'originalité : ce sont des stèles, des colonnes, des aiguilles, des tours, des caveaux. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner si le jury a été visiblement embarrassé dans son choix définitif et s'il s'est arrêté à un parti qui ne contentera pas tout le monde. Il a décerné deux prix seulement, le premier à une construction colossale de Walter Allward, et le second à un monument presque minuscule de Chapman Clemensha.

Ce dernier sera répété sept fois sur divers champs de bataille. Il a la forme et la masse d'une borne. Il fait un peu songer à ces hautes chaises de bébé qui mettent l'enfant à la portée des grandes personnes. D'un bloc de pierre carré émerge un soldat dont la tête penchée porte le casque, et dont les mains s'appuient sur un fusil. C'est une sentinelle, impassible et fidèle. Elle semble dire : "Ils ne passeront pas", et le bloc, d'où elle sort et dont elle fait partie, symbolise sa résistance. En somme ce monument

est renouvelé des anciens termes. Celui de Walter Allward ne ressemble à rien de connu.

Placé devant cette maquette, un amateur pensera : "C'est de style munichois"; un classique sera dérouté par sa silhouette étrange; un littérateur y trouvera un monde de symboles. Le fait est que ce projet a retenu en lui seul toutes les originalités qui manquaient aux autres, et nous croyons que, une fois sur pied, son aspect sera grandiose. Cette création ne nous étonne pas de la part de Walter Allward. Ce sculpteur,¹ qui a du génie, nous a habitués aux œuvres inspirées qui sortent des sentiers battus. Nous avons hâte de voir surgir, sur la crête de Vimy, la masse imposante de son monument.

C'est un long mur de pierre de deux cent cinquante pieds. Au bas de ce mur, aux deux extrémités, des groupes de bronze représentent la *Prise d'armes*, (*Breaking of the Sword*) et l'*Aide des Canadiens aux persécutés*. Sur le mur, au centre, le Canada, — une figure héroïque, — pleure sur ses morts, dont il aperçoit la tombe, vingt pieds plus bas. Derrière ce personnage, monte un large escalier, jusqu'à deux pylones parallèles, d'une centaine de pieds d'élévation, symboles de la France et du Canada, luttant pour la même cause. A l'entrée du défilé que paraissent former ces masses parallèles, se dressent deux autres personnages. Le premier va mourir, et il passe à son camarade le flambeau du *Sacrifice*. Tous deux l'offrent au ciel, et, en levant les yeux, ils aperçoivent, au sommet des pylones, les figures de la *Paix*, de la *Justice*, de la *Vérité* et de la *Science*, pour lesquelles ils combattent. Ces figures s'affrontent et décorent l'intérieur du défilé; à l'extérieur, deux hautes croix ornent

¹ Il est de Toronto. Nous connaissons de lui un monument à Edouard VII et un monument commémoratif de la découverte du téléphone.

la nudité des monuments jumeaux et leur donnent une signification chrétienne.

Félicitons le sculpteur d'avoir ainsi rappelé le souvenir du plus grand Sacrifice de l'histoire du monde: il est seul à l'avoir osé. Nous avons consulté les autres projets, à cet égard, et c'est à peine si l'un d'eux porte une petite croix qui disparaît dans l'ensemble. (Il est vrai que quelques plans ont forme de chapelle). Mais ici il nous plaît de voir se dresser immense, sur ces champs où tant d'hommes sont morts, la croix consolatrice de nos cimetières.

Louis DELIGNY.

ÉLECTIONS DU 6 DÉCEMBRE

Les élections fédérales ont eu lieu le 6 décembre 1921. Le gouvernement Meighen a été défait et le parti libéral, dirigé par Mackenzie King, porté au pouvoir. Le scrutin a donné le résultat suivant:

| | |
|-----------------|-----|
| Libéraux: | 117 |
| Progressistes : | 65 |
| Conservateurs : | 51 |
| Ouvriers : | 2 |

NOS POLITIQUES

Nous dédions à nos politiques les réflexions que faisait récemment Saint-Brice dans la *Revue Universelle*:

“Un fait très frappant est l'absence complète de directives données à l'opinion publique... pour mener, la première condition est de savoir où l'on va. Chose assez malaisée pour des gens qui ont la bonne habitude de se laisser conduire par les circonstances et qui sont entraînés, depuis des années, dans un engrenage implacable. Leur esprit d'initiative et leur imagination ne vont pas au delà de l'effet personnel à tirer d'une situation.”

Ici comme en Europe, nos politiques doivent donner des directives à l'opinion publique et, tous les premiers, ils doivent savoir où ils veulent nous mener.

LA VALLÉE DU RICHELIEU ¹

Si je déserte aujourd'hui le prétoire, il faut en blâmer M. Antonio Perrault. Le président du cercle universitaire connaît bien mon faible. Il s'est dit : "Si je lui demande une conférence sur un sujet quelconque, il va s'excuser. Je vais donc lui suggérer un sujet devant lequel il ne pourra pas se dérober : *Le Richelieu Historique*." C'est ainsi qu'il m'a forcé à accepter l'honneur périlleux d'ouvrir la série de vos conférences.

Chacun de nous a sa petite patrie. Elle ne devient intéressante que par la part qu'elle prend dans l'œuvre nationale. Les grands faits et gestes réunis forment l'histoire d'un pays.

Celle du Canada, si l'on tient compte du nombre des années, ne le cède à aucune autre. C'est dans un moment de mauvaise humeur, sans doute, que Lord Durham a écrit de nous : "Ce peuple n'a pas d'histoire". Pas d'histoire le peuple qui par ses missionnaires et ses voyageurs a découvert la plus grande partie de l'Amérique du Nord, portant et faisant aimer partout, de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses, des grands lacs à la Louisiane, sa religion, ses mœurs et le parler de la douce France. Pendant trois-quarts de siècle, une poignée de braves sous la conduite de

¹ L'honorable juge Philippe Demers a bien voulu nous communiquer le texte de la très intéressante conférence qu'il fit au cercle universitaire de Montréal le 22 octobre 1921. Nous sommes heureux de pouvoir la publier dans *l'Action française*. Nos lecteurs la liront avec plaisir. Ils admireront les qualités d'historien dont fait preuve M. le juge Demers, sa patience à rechercher le détail, les vues hautes dont il sait éclairer son récit. Nous savons que M. le juge Demers a consacré une large part de son temps à l'étude de notre histoire. Nous souhaitons qu'il consente à publier les notes précieuses qu'il accumula sur certaines périodes de notre passé et certaines régions de notre province.

(La DIRECTION.)

Frontenac, d'Iberville et de Montcalm, fit trembler la Nouvelle Angleterre et triompha de forces supérieures à la Baie d'Hudson, à Québec et à Carillon. Quand, ployant sous le nombre, le drapeau français repassa les mers, il était couvert d'une telle gloire que nos pères n'ont pu l'oublier.

Les destinées d'une colonie naissante dépendent de la mère-patrie. L'année même de la découverte de l'Amérique, la France s'engageait dans les folles guerres de l'Italie. Ce roman de chevalerie se poursuivait encore lors de la découverte du Canada. Vinrent ensuite les malheureuses guerres de religion qui empêchèrent d'exécuter toute entreprise considérable. La paix, enfin rétablie par Henri IV, permit à la France de poursuivre ses desseins en Amérique. Mais que de temps précieux avait été perdu ! Sans ces retards, les Français se seraient probablement aussi établis sur l'Hudson. L'histoire de l'Amérique du Nord eût été différente. Les peuples comme les individus doivent saisir l'occasion.

Champlain, en fondant Québec (1608), constata qu'il était impossible d'entretenir des relations avec les sauvages des pays d'en haut s'il n'arrêtait pas les incursions des Iroquois. Ces derniers dont les principaux établissements se trouvaient aux sources de l'Hudson et du Richelieu, occupaient une position stratégique par excellence.

La rivière Richelieu, décharge du lac Champlain, se divise en trois parties: 1. *La partie supérieure*, commençant à Rouses Point, Pointe de Rousse (du nom d'un Français qui y tenait une hôtellerie) se termine à Saint-Jean; sur cette distance de 8 lieues la rivière ayant à plusieurs endroits une largeur d'un mille et la différence du niveau n'étant que de 6 pouces, cette partie, du temps des Français, était appelée, par eux et les Anglais, "Lac Champlain", parce qu'on la considérait partie du lac; 2. *Les Rapides*, 12 milles

de Saint-Jean à Chambly, de Sainte-Thérèse et de Chambly. Cette partie du Richelieu est souvent appelée rivière de Saint-Jean ou de Chambly et comprend les rapides de Saint-Jean. 3. La *partie inférieure* de Chambly à Sorel, 15 lieues, sauf les légers obstacles au pied de la montagne de Belœil et à Saint-Ours, se prête à une facile navigation.

Par cette dernière rivière qui portait leur nom, les Iroquois interceptaient le commerce avec les pays d'en haut.

Ce n'est donc pas sans raison, mais par pure nécessité, que Champlain résolut l'année suivante (1609) de se joindre aux Algonquins et aux Hurons pour leur porter la guerre. Il partit avec quatre compagnons et remonta le Richelieu jusqu'à Chambly. A la vue des rapides, deux Français perdirent courage et décidèrent d'abandonner l'aventure. Champlain continua avec les deux autres. Il découvrit le lac qui porte son nom. Il défit les Iroquois, d'après ce que l'on croit, aux environs de Carillon, non loin de la Pointe à la Chevelure, Crown Point, endroit où trois siècles plus tard, les Américains, admirateurs désintéressés des grandes actions, devaient lui élever un monument.

Sorel, première frontière. — La lutte avec les Iroquois dura longtemps. Trois-Rivières et Québec étaient sans cesse menacés. De plus, M. de Maisonneuve, décidé d'établir une ville à Montréal (1642), M. de Montmagny résolut de fermer le passage de la rivière des Iroquois.

Accompagné de cent hommes d'armes, il bâtit à l'embouchure de cette rivière, à l'endroit où se trouve la cité de Sorel, un fort auquel il donna le nom de Richelieu, du nom du célèbre cardinal qui l'avait fait élever et qui devait mourir cette même année.

Sorel fut donc la première frontière. Le manque de troupes fit abandonner ce fort au bout de quelque temps. Il fut détruit par les Iroquois, qui continuèrent à menacer

la colonie jusqu'en 1665. A cette époque, Colbert se décida à faire passer en Amérique le régiment de Carignan pour réprimer les sauvages.

M. de Tracy, lieutenant du roi en Amérique, comprit qu'avant de se mettre en campagne, il fallait établir des forts, afin d'assurer ses communications. Le premier fort fut construit par M. de Sorel, à l'endroit où M. de Montmagny avait établi le fort Richelieu. On lui conserva ce nom; plus tard, on l'appela Sorel, lorsque le roi en eut fait don au capitaine de ce nom. C'est le plus ancien fort canadien dont le plan soit parvenu jusqu'à nous.

Le deuxième fort fut construit au pied du rapide de Chambly. Comme il fut commencé dans la semaine où l'on célébrait la fête de Saint-Louis (25 août 1665), il fut appelé Saint-Louis et la rivière elle-même porta d'abord ce nom. Construit par M. de Chambly avec l'aide de cinq autres compagnies du régiment de Carignan, il prit le nom de ce capitaine après que le roi le lui eut donné. En 1711, le roi ordonna la construction, au même endroit, d'un fort en pierre. Ses ruines attirent chaque année de nombreux visiteurs.

Le troisième fort fut construit deux lieues plus haut par M. de Sellières,² le colonel du régiment de Carignan. Achevé le 15 octobre 1665, jour de la fête de Sainte-Thérèse on lui donna le nom de cette sainte. Le même nom fut donné au mont voisin, qui s'appelle maintenant "Mont Johnson".

Le fort de Sainte-Thérèse est disparu depuis si longtemps que sans le récit de Franquet (1752) il serait impossible de le situer. Ce fort se trouvait sur une terre appartenant aujourd'hui à madame Friar, au-dessus du rapide de

² Les relations des Jésuites disent trois lieues; c'est une erreur.

Sainte-Thérèse, côté ouest, sur une hauteur, à l'endroit où la rivière fait un détour. Lorsque nous aurons une route nationale le long du Richelieu, notre société historique ne devra pas oublier d'y placer une inscription.

C'est d'ici que M. de Tracy partit pour son expédition contre les Iroquois en 1666. A lui se joignirent M. de Berthier et M. de la Mothe, commandants respectifs des forts de Saint-Jean et de Sainte-Anne qu'on venait d'établir (1666). En portant la guerre chez nos ennemis et en brûlant leurs cabanes, les Français les frappèrent d'une telle terreur qu'ils n'osèrent plus entreprendre de grandes expéditions contre nous.

Chambly, deuxième frontière. — Il ne faut pas perdre de vue que la France était alors dans toute sa force. Elle avait pour roi, Louis XIV, pour ministre des finances, Colbert, pour intendant ici, Talon. Avec de tels hommes on conçoit de beaux desseins et on les exécute. L'ennemi repoussé, il faut coloniser. En l'année 1672, on concède toute la rive sud du Saint-Laurent de Montréal à Nicolet, et en même temps quatre seigneuries sur le Richelieu inférieur. Le roi récompense ceux qui l'ont bien servi à la guerre et les oblige à se livrer à la culture. Les soldats deviennent colons. Sorel, Saint-Ours, Contrecoeur et Chambly, tous officiers du régiment de Carignan, garderont la porte du Richelieu. Les forts de Saint-Jean, de l'Île à la Mothe sont trop éloignés. On décide de les abandonner. Le roi préfère moins posséder et mieux posséder. *Chambly devient notre deuxième frontière.* Le domaine intermédiaire jusqu'à la seigneurie de Contrecoeur est concédé 22 ans plus tard, en 1694 et 1695, par Frontenac à de Gannes, Sr de Falaise, à Déjordy, Sr de Cabanac, à Hertel de Cournoyer, à Hertel de Rouville, à Legardeur, et à Hertel de la Frenière, officiers qui se sont distingués dans la guerre que notre célèbre gou-

verneur a si habilement conduite contre les Anglais. D'où les commencements de Belœil, Saint-Marc, Saint-Hilaire, Saint-Charles et Saint-Mathias.

Saint-Frédéric, troisième frontière.—Pendant ce temps-là, le Richelieu supérieur dort. Il est vrai qu'en 1710, M. de Longueuil s'est fait céder 3 lieues de front sur le Richelieu, savoir jusqu'à la grande ligne dans le comté de Saint-Jean, mais c'est pour établir des moulins à l'intérieur sur la petite rivière de Montréal. Le réveil eut lieu en 1731. Les Anglais, après avoir enlevé l'Hudson aux Hollandais, menaçaient d'envahir nos pays de chasse du lac Champlain. La France comprit que la découverte n'était pas suffisante et qu'il fallait l'occupation. On établit donc, cette même année, un fort à la Pointe de la Chevelure, "Crown Point". C'est le fort Saint-Frédéric,³ notre troisième frontière. Contrecoeur fit la carte du lac pendant que l'arpenteur Auger faisait celle du pourtour. En 1733, Beauharnois commence à concéder cet immense territoire en seigneuries. Pour ne parler que de celles qui nous restent, il donna, du côté droit de la rivière, à M. de Bleury, trois lieues à Saint-Athanase, à son frère aîné, M. de Sabrevois, 2 lieues à Sabrevois, à M. de Noyan, 2 lieues à la Rivière du Sud, à Foucault, 1er conseiller du conseil supérieur lors de la conquête, 5 lieues, du pont de Lacolle jusqu'à la Pointe d'Alburg; puis, du côté gauche, à Léonard de Beaujeu, héros de la Monongahela et gendre de Foucault, la seigneurie de Lacolle, à Chaussegros de Léry, deux lieues à Saint-Valentin. L'intendant Hocquart se charge lui-même d'établir sa propre seigneurie à Saint-Frédéric. Le dessein est vaste; il l'est trop pour les ressources des seigneurs, si on excepte l'intendant.

³ Ainsi nommé, d'après Kalm, en l'honneur de Frédéric de Maurepas, l'un des ministres de Louis XV.

En 1741, on révoque les concessions parce que les seigneurs n'ont pas fait d'établissements sérieux; puis le roi se laisse fléchir et rétablit les concessionnaires dans leurs droits.

En 1742, Saint-Frédéric est toujours debout; la population augmente dans les environs. Le roi construit une baraque pour y transporter les munitions et provisions que l'on charge à Saint-Jean où Bleury a construit des magasins. Vers 1749, on reconstruit un fort en bois à ce dernier endroit. Cependant, en 1753 il n'y a que douze habitations dans la dépendance.⁴ Il n'y a que 7 habitants à Noyan et autant dans la seigneurie de Foucault. L'Île-aux-Noix vient d'être louée à un fermier qui s'oblige de défricher un arpent de terre par année.

L'Île-aux-Noix, quatrième frontière.—La Conquête.—Telle était la situation en 1759 quand les Français furent forcés d'abandonner Carillon et Saint-Frédéric. Québec était tombé, mais on comptait le reprendre au printemps. Pour cela, il fallait arrêter l'invasion par le Richelieu. Bourlamarque s'installe sur l'Île-aux-Noix, notre quatrième frontière, avec un corps d'armée. La position naturelle est avantageuse. Cette île est située à dix milles et demi de la frontière. Au-dessus de l'Île, en face, à une distance d'une vingtaine d'arpents, la rivière forme un détroit. À l'ouest, un chenal très étroit et très irrégulier, puis de grands marais; à l'est une belle rivière de cinq ou six arpents, des terrains bas formant une presqu'île dont la pointe est couronnée par la Rivière du Sud qui vient se jeter dans le Richelieu au-dessous de l'Île-aux-Noix. Cette presqu'île, c'est le point faible.

Bourlamarque barre la rivière avec des estacades et s'entoure lui-même de fortifications telles que l'Anglais

⁴ Montcalm en 1757, y fit faire les premiers retranchements.

renonce pour cette année, au dessein de forcer le passage. Il revint l'année suivante, le 14 août 1760.

C'est ici en effet qu'eut lieu le dernier combat avant la capitulation de Montréal. Haviland était le chef de l'armée anglaise. Les Français étaient commandés par l'un des hommes célèbres de la fin du XVIIIème siècle, le fameux de Bougainville, ancien aide-de-camp de Montcalm, tour-à-tour avocat, mathématicien, mousquetaire, diplomate, marin, navigateur, écrivain, sénateur, le premier français qui ait fait le tour du monde, un homme qui fit les délices de son temps. Ses cendres reposent au Panthéon. Il n'avait qu'un millier d'hommes à opposer à son adversaire. Ce dernier, après dix jours de bombardement, s'aperçut qu'il ne pourrait pas forcer le passage. Le 24 août, comme la petite flotte des Français était amarrée près de l'embouchure de la Rivière du Sud, le major Rogers eut l'idée de transporter secrètement quelques pièces de canon dans son voisinage. Les premières décharges tuèrent le commandant d'un navire. Ses matelots découragés abandonnèrent le bateau qui fut poussé par le vent d'ouest sur la presqu'île. Les Américains s'en saisirent et s'emparèrent des autres navires; cela leur permit de transporter leurs troupes par la Rivière du Sud sur la rive ouest du Richelieu, et d'aller camper sur la ferme Boileau, aujourd'hui au quai de Saint-Paul de l'Île-aux-Noix.

L'ennemi était passé.

De Bougainville reçut à la fois ordre de Vaudreuil de capituler ou de se retirer, et de Lévis, instructions de résister jusqu'au bout. Il se trouva fort embarrassé. Après consultation avec son état-major, il décida que, l'ennemi étant passé, il valait mieux abandonner la position. Laissant une garnison de 40 hommes, il profita de la nuit pour s'échapper avec son régiment par le barachois de Boileau et les

marais environnants. Il devança Haviland à Montréal.

Au matin, les Anglais, qui ne soupçonnaient rien, firent une vive canonade et sommèrent les défenseurs de l'Île-aux-Noix de se rendre. Ces derniers consentirent à condition d'obtenir les honneurs de la guerre, condition qui leur fut accordée avec empressement : les Anglais croyaient faire toute la troupe prisonnière (27 août 1760). Saint-Jean et Chambly se rendirent sans coup férir. Quelques jours après, 8 septembre 1760, avait lieu la capitulation de Montréal. Le 10 février 1763 la France nous abandonnait.

La même année, Geo. III lançait cette trop fameuse proclamation par laquelle les bornes de la province au sud étaient fixées à la ligne 45ème. Cela signifiait l'abandon à la province de New-York de notre domaine incontestable, le lac Champlain, et de notre frontière naturelle, les Adirondacks. C'était plus qu'une injustice; c'était une folie. L'ancienne frontière par terre était tout à l'avantage du Canada. De Carillon à Albany la route était facile, tandis que de Carillon à Montréal, elle était alors impassable. Il aurait été de saine politique de laisser à la plus faible colonie la plus forte frontière. Les conseillers de Geo. III s'illusionnèrent. L'Île-aux-noix et Saint-Jean furent abandonnés, si abandonnés qu'en 1764 le baron de Longueuil louait au major Christie et à Moses Hozen le terrain du fort de Saint-Jean pour 15 ans.

La guerre de l'indépendance. — Ce bail n'était pas expiré quand éclata la révolte des colonies d'Amérique. Pour comprendre la conduite des habitants du Richelieu dans ces temps difficiles, il faut se représenter la situation politique à cette époque. Un peuple que l'on sépare violemment de la mère-patrie pour le mettre en la puissance d'un gouvernement étranger est comme l'enfant qu'on arrache à sa mère. Il est peut-être incapable de résistance,

mais son cœur se révolte. Les habitants des villes, par leurs relations d'affaires avec les marchands anglais et les officiers des garnisons, le haut clergé, par ses liens politiques avec l'autorité constituée, étaient bien obligés de faire taire leurs sentiments. Mais la masse du peuple de la campagne était libre; elle voyait les lois françaises abolies, les nobles privés de toutes fonctions, le clergé catholique l'objet d'une tolérance soupçonneuse, la religion protestante favorisée. Le peuple se demandait toujours si les Français ne reviendraient pas. L'acte de Québec 1774, adopté au commencement de la révolution américaine, était promulgué trop tard. Notre peuple ne connut pas ou, s'il le connut, il oublia que les Américains, dans leur adresse au peuple anglais, en date du 5 septembre 1774, faisait au gouvernement de Geo. III un grief de nous avoir accordé l'Acte de Québec. "Et voici, disaient-ils que par une nouvelle loi, le Canada doit être agrandi, façonné et gouverné de cette façon, qu'en se trouvant séparé de nous, détaché de nos intérêts par des préjugés, tant civils que religieux, et recevant chaque jour d'Europe de nouveaux émigrants catholiques, dévoués à l'administration et amis de la religion du pays, il pourra devenir formidable pour nous et à l'occasion un instrument entre les mains du pouvoir, pour réduire les anciennes provinces protestantes libres à un état d'esclavage semblable au sien... Nous ne saurions taire notre étonnement de ce qu'un parlement britannique consente à établir dans ce pays une religion qui a inondé notre terre de sang et a propagé l'impiété, la bigoterie, le meurtre et la rébellion dans toutes les parties du monde."

On ne tarda pas à s'en repentir. Le 2 juin 1775, le congrès de la colonie de New-York adressait aux habitants de la province de Québec, une proclamation, où nous lisons ce qui suit : "Nos très chers frères et compatriotes. Il

a plu au Créateur de l'univers de partager ce monde en différentes sociétés, et d'en régler les bornes. La providence divine, ayant ordonné qu'ici-bas, notre bonheur et nos calamités seraient le résultat de la conduite que nous tiendrons les uns à l'égard des autres, notre voisinage a resserré les liens de cette dépendance universelle; et elle nous a fournis les moyens de rendre les bienfaits, et de repousser les injures. Soyez persuadés que nous vous regardons comme des amis, et que nous vous aimons comme nos frères. Dans la dispute qui s'est élevée entre la Grande Bretagne et ses colonies, il s'agit de décider si nous devons être des sujets ou des esclaves. Les droits que nous avons hérités de nos ancêtres, les lois de notre patrie, nous rendent maîtres absolus des biens que nous possédons; il n'y a personne sur la terre qui puisse nous les enlever légitimement. C'est par l'équité et non par la violence que les hommes doivent être gouvernés. La liberté qui nous assure, et le droit de rendre à l'Être Suprême le culte que nous croyons lui être le plus agréable, et la jouissance paisible de nos biens, est le seul objet de tous nos soins et de tous nos travaux. La tyrannie d'un ministre travaille à détruire dans les colonies de la Grande-Bretagne les droits les plus précieux de l'humanité. Nous avons entendu dire qu'on avait eu l'imprudence d'attaquer *la porte de Saint-Jean*.⁵ Soyez persuadés que ceux qui veillent à la défense de la liberté des colonies, n'ont point eu de part à cette expédition, et quoique nous ayons pris les mesures que nous avons cru convenables pour défendre nos forts, nous n'avons d'autres intentions que celles de détourner les hostilités que nous craignons des troupes réglées de votre colonie. Persuadés que les ennemis de notre roi et de son peuple s'empressent de saisir ces moments

⁵ Allusion à une attaque du fort de Saint-Jean qui venait d'avoir lieu.

fâcheux, pour semer la défiance et la dissension entre les habitants des colonies, nous vous conjurons de ne vous point laisser séduire par leurs artifices et de vous souvenir des horreurs et des maux infinis que cause une guerre barbare. Évitez les dangers qui menacent notre félicité mutuelle : loin de vous soumettre, participez avec vos compatriotes au bonheur, à une sûreté perpétuelle qui est le partage glorieux de la liberté. Croyez, nos très chers compatriotes, que nous sommes avec un attachement sincère, vos frères et vos amis,

Peter Van B. Livingston,
Président."

Malgré toutes ces assurances, voyant que Québec ne bougeait pas et étant informés que la moitié des Canadiens leur était favorables, Montgomery et Schuyler, commandants des troupes de New-York, surprénèrent l'Ile-aux-Noix, vers le 3 septembre 1775. De là, ils adressèrent une nouvelle proclamation aux habitants de Québec. Puis le 6 septembre, ils se dirigeaient vers Saint-Jean. Depuis la fin de mai jusqu'au mois de septembre, les septième et vingt-sixième régiments avaient travaillé sans relâche à la construction de deux redoutes, qui devaient protéger les casernes et servir de retraite aux soldats. Vingt arpents au-dessous du fort se trouve un grand ruisseau, le ruisseau Jackson, qui mettait alors la garnison à l'abri d'une attaque du côté nord. A un mille du côté sud, se trouve un autre ruisseau qui a été longtemps appelé Montgomery Creek et qui s'appelle maintenant rivière Bernier; il coupait le passage à l'invasion du côté sud. Donc le 6 septembre, l'armée américaine, ou plutôt la première division de cette armée, forte d'environ 600 hommes, commandés par le général Montgomery, commença à débarquer sur les bords

de la petite rivière Bernier; mais les sauvages Mohawks du colonel Guy Johnson, aidés des sauvages de Caughnawaga commandés par M. de Lorimier, le grand père du juge Albert de Lorimier, se jetèrent sur eux à l'improviste, en tuèrent une cinquantaine, et forcèrent les autres à se rembarquer à la hâte pour l'Ile-aux-Noix. C'est à la suite de ce fait d'armes que ce ruisseau a été longtemps appelé Montgomery Creek. On retrouve encore sur le sol des grenades, des balles et autres projectiles qui ont servi ce jour-là aux combattants. Le lendemain les Américains revenaient avec des forces plus considérables et commençaient le siège en règle du fort Saint-Jean, après avoir, au préalable, bloqué le passage du ruisseau Jackwood de manière à empêcher tous secours de parvenir à la garnison de Saint-Jean.

Saint-Jean était bien fortifié; les munitions de guerre étaient abondantes; il y avait des provisions pour deux mois. Les redoutes étaient défendues par 20 pièces de canon et 3 grands mortiers. Le major Preston, du 26ème régiment, commandait; il avait sous ses ordres 600 réguliers et 70 Canadiens. L'armée de Montgomery était composée de 3000 hommes, mais il occupait une position désavantageuse. Les troupes se trouvaient exposées en pleine campagne à une saison de l'année où il était difficile de les protéger par des travaux en terre. Il n'est pas facile de comprendre l'attitude du gouverneur Carleton. Nous voyons dans les correspondances du temps que la population française de Montréal était sympathique au gouvernement. Plusieurs parlèrent de prendre les armes, cependant le gouverneur Carleton resta dans une inaction complète. Preston ne lui envoya pas moins de 4 messages. Non seulement, il ne reçoit aucun secours, mais le gouvernement ne tente pas même de faire une diversion. Aussi, malgré les éloges que les historiens font en général au gouverneur Carleton,

celui qui lit les correspondances du temps, reste frappé de l'inexplicable inertie dont il a fait preuve au commencement de la guerre.

La garnison de Saint-Jean avait été imprévoyante; les troupes n'avaient apporté que leurs vêtements d'été; aussi, à la fin du siège, les hommes eurent beaucoup à souffrir du froid. Les casernes étaient devenues inhabitables; le seul endroit sûr pour la garnison était dans la cave de la maison du colonel Christie, dans la redoute du côté nord. Elle existe encore. Ajoutons que la garnison vivait sur une demi-ration depuis une semaine et qu'il y avait un nombre considérable de blessés et de malades. Preston fut aussi forcé à capituler le 2 novembre. Les Américains se trouvèrent en possession du meilleur train d'artillerie qu'il y eût alors au Canada.

Chambly était tombé sans combat au pouvoir des ennemis dès le 18 octobre. La capitulation de Saint-Jean mit fin à la guerre dans le district de Montréal. La ville de Montréal elle-même se rendit sans que l'on tentât aucune résistance, le gouverneur Carleton s'étant enfui à Québec avec plusieurs vaisseaux chargés de munitions. Vous savez le reste; le siège de Québec par Arnold et Montgomery et la mort glorieuse de ce dernier.

Notre peuple, je l'ai dit, écouta ses sentiments. De quoi s'agissait-il? Résister à l'omnipotence de l'Angleterre. C'était la première fois que l'on poussait le cri: "L'Amérique aux Américains". Et puis on savait de quel côté se portaient les sympathies de la France. On fut plus Français que Canadien. Aussi les Américains furent-ils salués avec enthousiasme par les habitants de la rivière Richelieu; ceux de Saint-Denis se distinguèrent particulièrement par leur accueil par trop chaleureux.

En effet c'est ici que pouvait et devait naître tout sen-

timent d'hostilité à l'Angleterre. Nulle part ailleurs la population canadienne n'était aussi bien groupée. Les autres paroisses canadiennes étaient échelonnées le long du fleuve. Mais ici, des rives du Saint-Laurent au Richelieu, du Richelieu à l'Yamaska, ces immenses plaines étaient remplies d'une population homogène. C'étaient des descendants de soldats qui s'étaient assuré une grande aisance; ils rêvaient de secouer le joug de l'Angleterre. Cette disposition d'esprit explique leur attitude dans la révolution américaine; elle expliquera aussi celle de leurs enfants lors de la révolution de 1837.

On lit, en effet, dans une correspondance à Lord Dartmouth, en date du 11 novembre 1775 : "Six paroisses de la rivière Sorel, formant un total de 1500 hommes en état de prendre les armes, ont renoncé à leur allégeance, cédant aux sollicitations de James Livingston et d'un nommé de Gand, deux commerçants de la campagne. Les officiers de milice et les principaux habitants, (en petit nombre), désapprouvèrent la conduite des autres; ils ont persuadé à ceux de Saint-Denis de demander leur pardon au gouverneur. Le Gouverneur a consenti et leur a envoyé une proclamation à cet effet par l'entremise de M. Oriet, marchand de Montréal. Malheureusement ce dernier a été fait prisonnier le 17 septembre à Saint-Denis par un parti de 20 Canadiens et autant d'Anglais de l'armée de Montgomery, commandés par Allen, ce qui a empêché la mission de M. Oriet d'obtenir aucun succès. Oriet a été fait prisonnier et envoyé à Albany et de là, dans le Connecticut."

Le gouverneur furieux de son échec, ordonna au commandant du fort de Saint-Jean de retraiter sur Québec par Sorel et de brûler les établissements canadiens sur son passage. Heureusement que cette mesure extrême, qui nous

eut rappelé les répressions de Colborne, ne put être exécutée. Cette hostilité à l'Angleterre continua.

Le 10 juin 1779, Haldimand écrivait en français à M. Portier (Porlier) curé de Saint-Tours (Saint-Ours) pour le remercier de lui avoir communiqué, par l'entremise du colonel Saint-Léger, une proclamation séditieuse affichée à la porte de son église et le priait de faire comprendre à ses paroissiens leur devoir envers leur prince.

Encore plus tard, en 1796 et 1797, alors que le Directoire tentait de s'emparer du Canada, c'est encore par la rivière Richelieu que ses agents pénétrèrent. L'ambassadeur français Adet, entretenait des espions au Canada et sur toute la frontière. Ira Allen, du Vermont, vers décembre 1796, se rendit en France sous le prétexte d'acheter une grande quantité d'armes ostensiblement destinées aux milices vermontaines. Ces armes, savoir 20,000 fusils, plusieurs pièces d'artillerie, munitions et autres provisions de guerre, se trouvaient chargées à bord du navire appelé "La Branche d'Olivier" (Olive Branch.) Ce navire fut capturé et la cour d'amirauté déclara la saisie valable. En même temps un nommé McLean se rendait à Québec, conduit par Charles Fréchette un habitant de Saint-Jean dont la maison était sur le chemin de Chambly, angle sud du chemin de Saint-Luc, et cherchait à soulever la population. McLean fut exécuté. Fréchette échappa à la mort, mais ses biens furent confisqués.

En 1776 l'arrivée de nouvelles troupes et surtout des régiments allemands commandés par le baron de Riedesel, changea la face de la guerre. Les troupes qui assiégeaient Québec battirent en retraite. Les garnisons de Montréal et de Trois-Rivières les suivirent. Les Américains, n'ayant que des bateaux légers, les tirèrent à la cordelle à travers les rapides de Chambly. Les Anglais voulant transporter des

canonnières sur le lac, furent retardés quelques mois. Il leur fallait les transporter sur des rouleaux de Chambly à Sainte-Thérèse. A l'automne, les Anglais reprirent le lac Champlain; ils furent heureux de retrouver à l'Île-aux-Noix les retranchements de Bourlamarque.⁶ Jusqu'à la fin de la guerre, ils firent travailler les Allemands et les Canadiens prisonniers à creuser les fossés et à élever les remparts que l'on admire encore aujourd'hui. On prévoyait qu'à la conclusion de la paix la ligne 45e serait conservée. A la fin de la guerre, l'Île-aux-Noix était considérée imprenable.

Fondation de la ville de Saint-Jean. — Ce fut à cette époque que naquit la ville de Dorchester. Le territoire avait été concédé en ferme en 1764. Les loyalistes obligés de fuir leur pays arrivèrent à Saint-Jean et ils s'établirent autour du fort afin de vivre des provisions du gouvernement. Un grand nombre se dirigèrent de là vers Montréal, Sorel, les provinces Maritimes et l'Ontario. D'autres s'établirent dans la seigneurie de Foucault, (Caldwell Mannor) et à Lacolle sur le Richelieu, d'autres sur les bords de la baie Missisquoi et d'autres enfin dans le township de Stanbridge, en dépôt du gouvernement qui trouvait sans doute que ces anciens Américains étaient trop près de la frontière. Le reste demeura à Saint-Jean. Le seigneur Grant profita de la loi autorisant le retrait féodal pour racheter les terrains qu'il avait concédés comme fermes; il les fit diviser en lots de ville par l'arpenteur Watson. Tels furent les commencements de la ville de Dorchester, ville frontière, ville de garnison jusqu'à ce jour, ville anglaise et ultra royaliste, mais qui, avec les années, devait reprendre le nom de son ancien fort en même temps que les pures traditions françaises.

La guerre de 1812. — Nous avons vu ce que la désorganisation sociale peut et doit produire chez le peuple. Heu-

⁶ Mémoires de Riédesel.

reusement, l'histoire devait fournir à nos compatriotes l'occasion de se ressaisir. L'octroi en 1791 d'un gouvernement représentatif, l'assurance de la conservation de leur langue et de leurs lois devait faire naître dans leurs âmes le pur sentiment canadien. On comprend alors que la France a renoncé à la conquête de son ancienne colonie, qu'il nous faut faire nous-même notre place au soleil; que nous ne sommes que des Canadiens. Le peuple ne s'y trompe pas; nous de race française, nous sommes les vrais Canadiens, comme les pionniers des États-Unis sont les vrais Yankees. Chacun de nous peut dire avec l'orateur romain : "Ici est la trace de mes ancêtres". Notre politique est et restera "Le Canada d'abord". Aussi quand éclate la guerre de 1812, voyez leur empressement à courir aux armes. Ce sont nos voltigeurs qui accourent aux forts de Chambly, de Saint-Jean et de l'Île-aux-Noix. Vous les trouvez partout, à Lacolle, à Châteauguay, même à la malheureuse expédition de Plattsburg. Leurs enfants élèveront à Chambly un monument à de Salaberry qui, par son mariage, avait hérité d'une partie de la seigneurie des Hertel et continuait avec éclat les traditions militaires de cette famille.

1837. — J'arrive maintenant à 1837. Si vous exceptez les loyalistes de *Caldwell manoir* et de Lacolle et la faible minorité à Saint-Jean et à Sorel, les six comtés étaient unanimes en faveur de Papineau. La grande assemblée de Saint-Charles le prouva.

Notre historien, M. David, a immortalisé la mémoire des patriotes. La postérité leur a élevé des monuments. L'histoire hésite. Leur faute est de n'avoir point réussi. Les révolutions doivent être jugées d'après le droit public de chaque nation. On considère que les barons anglais ont eu raison d'arracher la grande charte à Jean Sansterre. On approuve également les Américains de s'être révoltés

pour faire triompher le principe *no taxation without representation*. La question de droit se résume donc à ceci : Notre gouvernement violait-il les principes des gouvernements d'Angleterre ? Si oui, le peuple était justifiable de lui résister. Que les chefs soient à blâmer s'ils ont attiré inconsidérément de grands malheurs sur la tête du peuple, c'est une autre question ; quoique le plus coupable soit évidemment le gouvernement qui s'est mis hors de la légalité.

On peut différer d'opinion avec les patriotes, même soutenir que leur cause n'était pas bonne. Mais il est un point sur lequel tout le monde reste d'accord, c'est qu'ils ont embrassé celle qui leur paraissait la meilleure. On lit dans Plutarque que Solon voulait que dans les séditions l'on notât d'infamie les citoyens qui restaient neutres. Ce sage législateur ne voulait pas que quand l'avenir du pays était en jeu, l'égoïsme l'emportât sur l'intérêt général. C'est donc à juste titre que le peuple garde un pieux souvenir pour la mémoire de ceux qui se sacrifièrent généreusement pour lui.⁷

Du reste le gouvernement responsable fut aussitôt reconnu. Cette révolution fut la mort du *family compact*. Il fallait une opération pour nous débarrasser de ce cancer. Elle ne fut ni très longue ni très sanglante. Elle n'empêcha

⁷ Dans une lettre adressée du Canada par Lord Durham, le 9 août 1838, au ministre des Colonies, on lit les passages suivants :

"It appears upon a careful review of the political struggle between those who have termed themselves the loyal party and the popular party that the subject of dissention has been not the connexion with England, nor the form of the Constitution, nor any of the practical abuses which have affected all classes of the people, but simply such institutions, laws and customs as are of French origin which the British have sought to overthrow and the Canadians have struggled to preserve... The consequent rebellion, although precipitated by the British from an instinctive sense of the danger of allowing the Canadians full time for preparation, could not perhaps have been avoided".

pas Papineau d'emporter dans la tombe le respect et l'affection de ses compatriotes.

Je sais que vous allez m'objecter l'Union. Je vous réponds par la Confédération. Celle-ci était inévitable. Le Canada, du moins jusqu'au lac Supérieur, forme de par la nature un seul pays. La source de notre grand fleuve est aux grands Lacs; c'est là la limite naturelle de notre possession, quelles que soient les révolutions que l'avenir nous réserve.

Aujourd'hui Chambly n'est qu'une ruine; Saint-Jean ne conserve que quelques restes de ses anciennes fortifications. L'Île-aux-Noix subsiste dans son intégrité. Je regrette de le dire, peu de Canadiens se rappellent qu'il y a dans le sud de la province une forteresse qui autrefois ne le cédait en importance qu'à la citadelle de Québec. Depuis un demi-siècle le vieux fort est endormi au sein d'une profonde solitude. De grands ormes couvrent maintenant ses remparts. L'œuvre des hommes meurt; l'œuvre de la nature est immortelle. Le visiteur admire ces grands travaux et repart en méditant sur l'instabilité des choses humaines.

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que la population de la vallée du Richelieu ne s'est passionnée que pour la guerre et la politique. Notre peuple a toujours été profondément catholique. Il devait en donner des preuves éclatantes par sa grande manifestation à la montagne de Belœil, longtemps appelée "montagne de Chambly". Cette montagne, dont les pieds se baignent dans le Richelieu, se trouve située à une égale distance du lac Champlain et du fleuve Saint-Laurent. Le cours de la rivière étant en droite ligne, du nord au sud, Belœil par sa grande élévation et par sa masse, attire le regard du navigateur; c'est la montagne du Richelieu, c'est son phare. Le 6 octobre 1841, 4 ans après la grande assemblée des six comtés à Saint-

Charles, ce même peuple qui avait été si prompt à répondre à la voix de son tribun populaire, accourait à la montagne de Belœil à la voix de ses pasteurs pour l'exaltation de la Sainte-Croix. A 9 heures du matin, les évêques de Nancy, de Montréal, de Kingston et de Sidime se mirent en route, du château seigneurial de Rouville, pour se rendre à la montagne.

Arrivés sur les bords du lac, de ce lac que Fréchette a chanté, les évêques montèrent sur un petit radeau préparé pour l'occasion et éloigné de terre d'environ 30 pas. Ce fut de là que Mgr Forbin-Janson adressa la parole à la multitude qui se composait de pas moins de trente mille personnes. L'orateur observa qu'étant à la veille de son départ, il ne pouvait pas quitter ce *bon* peuple canadien sans lui exprimer combien il était touché, en cette circonstance solennelle, de la piété et de la foi dont tous ces *braves* canadiens lui avaient donné de si belles démonstrations. Ce fut la plus grande manifestation religieuse de l'époque. C'est en cette occasion que nos pères élevèrent une grande croix sur le sommet de la montagne de Belœil.

Je m'arrête, messieurs, je sais que déjà vous étiez prévenus en faveur de cette célèbre vallée où, pendant si longtemps, eut lieu le choc des nations. Où trouver en Amérique, sur une distance de 30 lieues, autant de véritable histoire ? Que d'émotions éveillent dans le cœur des Canadiens français de tous les partis, les noms de Sorel, Saint-Ours, Saint-Denis, Saint-Antoine, Saint-Charles et Saint-Marc, Belœil et Saint-Hilaire, Chambly et Saint-Mathias, Saint-Jean et Iberville, Sabrevois, la Rivière du Sud, L'Île-aux-Noix, Noyan, Lacolle, Odellton. C'est tout un passé de constance patriotique, tout un avenir plein de promesses. Le voyageur averti qui parcourt notre belle rivière est en même temps sous le charme de la voix de la nature et

des voix des grands hommes. L'histoire et la poésie sont de bonnes maîtresses. La terre que l'on connaît, la terre qui mérite d'être chantée est la terre aimée. Il faut que nos enfants apprennent l'histoire du pays; il faut que nos écrivains, tout en s'inspirant des meilleurs modèles français, fassent vivre dans leurs œuvres, avec des traits embellis, poétisés même, leur patrie canadienne et la rendent ainsi plus chère à ses enfants, plus admirée par l'étranger. En retour, ces campagnes fertiles en moissons et en grands hommes les inspireront comme celles de l'Italie inspiraient le cygne de Mantoue quand il adressait à sa patrie cette apostrophe célèbre:

"Salve, magna parens frugum, Saturnia Tellus

"Magna virum....."

Philippe DEMERS.

COMITÉ DE L'ACTION FRANÇAISE À PARIS

Les sympathies se multiplient à l'égard du comité de l'*Action française* récemment fondé à Paris. L'article de M. Francoeur publié dans la dernière livraison de l'*Action française* a convaincu maints Canadiens de la nécessité de cette oeuvre et du bien qu'elle peut accomplir là-bas au profit des Français et des Canadiens.

A la liste des souscripteurs publiée dans notre dernière livraison nous sommes heureux de pouvoir ajouter d'autres noms. Nous remercions ces nouveaux bienfaiteurs et nous souhaitons que leur exemple soit imité par tous ceux qui ont à coeur la cause française.

Nouveaux souscripteurs :

| | |
|--|------------|
| M. l'abbé Léonide Primeau, Saint-Boniface..... | 100 francs |
| M. Maxime Raymond, avocat, Montréal..... | 100 " |
| M. A. Larrieu, Providence..... | 100 " |
| M. l'abbé Cyrille Gagnon, Séminaire Québec..... | 50 " |
| Docteur J. Boulanger, Edmonton..... | 100 " |
| M. Joseph Delisle, 499 rue Bréboeuf, Montréal..... | 30 " |

LOUIS HEMON

N'est-elle pas étrange la destinée de ce Breton, petit-fils de parlementaire, fils d'inspecteur général, qui repose aujourd'hui en terre canadienne, loin de sa France tant aimée, loin de sa "petite maman" qui lisait, le soir, au coin du feu, les lettres du jeune voyageur? Habitant Paris par la force des circonstances, Louis Hémon ne s'y sentait pas chez lui. Il voulait plus de mouvement, des horizons plus vastes, l'inconnu et la solitude! Et voilà qu'un beau jour, poussé par l'esprit d'aventure, il traverse les mers, séjourne quelque temps à Montréal, gagne le nord de la province de Québec et s'engage dans une ferme à huit dollars par mois. Environ deux ans après son arrivée au pays, il s'en va mourir dans l'Ontario, écrasé par un convoi du Pacifique à l'heure même où, reprenant sa course vers l'Ouest, il rêvait de trouver peut-être dans ces prairies sans limites les matériaux d'un second roman.

Louis Hémon n'avait pas perdu son temps chez nous. Dans des pages qu'on lira toujours, il a refait l'existence laborieuse des pionniers du Nord. Il a vécu, travaillé et chanté avec eux. Il a senti battre le cœur de ces héros du travail. Il les a aimés, et comme eux, dans une joie indicible, il a salué le recul de la forêt. Quand le livre parut en 1916, on ne s'attendait pas au formidable succès qu'il a eu en France, ces mois derniers. "Maria Chapdelaine" en est rendu, paraît-il, à la centième édition! Dans toute la presse française, le chef-d'œuvre de Louis Hémon a été loué sans réserve. Certes, le livre mérite ce chaleureux accueil: écrit dans un style qui tire de sa simplicité même sa plus grande valeur, il repose des banalités littéraires. L'auteur n'a pas composé à tort et à travers. Il est venu

lui-même chez nous, il a noté sur place ce qui le frappait et son roman est né dans la région du lac Saint-Jean, à Péribonka.

L'auteur, lui, s'en est allé avant le triomphe. Et qui peut dire si le triomphe serait venu de son vivant? Les exemples sont nombreux dans la plupart des domaines où seule la mort révèle au public un trait de génie ou une découverte immortelle. Aujourd'hui, on parle beaucoup, en France et au Canada de Louis Hémon et de "Maria Chapdelaine". Désormais les deux noms sont liés. Il est juste d'ailleurs qu'après avoir créé l'héroïne, l'auteur revive en elle et par elle. Et l'on aime à croire que, durant les longues soirées d'hiver, alors qu'il écrivait les dernières pages de son œuvre, à la lueur d'une lampe fumeuse, le jeune Français a pressenti l'enthousiasme qui devait saluer ses pages. Ce lui aura été une douce récompense et un soutien dans l'exil volontaire.

Dans sa livraison du premier octobre dernier, la *Revue des Deux-Mondes*, sous la plume de M. René Bazin, consacre à Louis Hémon un assez long article. On y peut lire entre autres choses intéressantes les lettres que le voyageur écrivait aux siens, lettres datées de Québec, de Montréal et de Péribonka. Louis Hémon y narre ses impressions de très sobre manière. Et chacune des lettres est comme un jalon qui nous aide à suivre sa route. Peut-être certaines expressions qu'il emploie auront-elles l'heur de déplaire à plusieurs des nôtres? Il est malheureux en effet que l'auteur de "Maria Chapdelaine" mentionne le "parler canadien," les "manières abruptes des indigènes", et la boue de Kénogami "dont les indigènes sont un peu fiers". Sans doute, le mot indigène veut dire "originaire du pays". Mais on applique surtout ce mot aux nègres de l'Afrique ou aux descendants de races presque éteintes.

Quand nous parlons des Français, disons-nous les indigènes ? Je vois d'ici la figure de M. Maurice Barrès ou celle de M. Raymond Poincaré sous l'appellation d'indigène. Et le "parler canadien" ? N'était-ce pas assez du patois ? Par bonheur, M. René Bazin renverse encore une fois la théorie du "parler canadien", quelques lignes plus loin, lorsqu'il compare fort gentiment notre langue à "un merle de France, mis en cage, et qui a fait nid dans l'Amérique du Nord". Puis il ajoute : "Il ne manque pas de gens pour appeler patois ce qui est notre langue même".

Nouveau venu, Louis Hémon s'est laissé quelque peu prendre à la surface. N'ayant vécu, pour ainsi dire qu'avec les défricheurs du Nord, il n'a voulu ou n'a pu voir que ce côté de l'âme canadienne faite d'endurance et de volonté. Voilà pourquoi nous ne sommes pas prêts à dire de son magnifique roman que "c'est la chanson de geste de la Nouvelle-France" ou encore «l'épopée de notre race». Non ! c'est un très beau livre où se reflète une partie de notre âme seulement ; mais n'y cherchons pas autre chose.

Il ne faudrait pas s'étonner si l'un des nôtres allant à Paris un de ces jours, on lui cite les "Péribonka" et les "Kénogami", les défricheurs et les bûcherons. Pour un très grand nombre des lecteurs de "Maria Chapdelaine" le Canada français se limitera à ces régions du Nord, et notre race à une poignée de braves gens ensevelis sous la neige une partie de l'année ! En France, par malheur, on nous a jugés longtemps d'après les racontars du premier venu, et la connaissance de notre histoire comme celle de notre lutte quotidienne, s'est bornée aux quelques lignes d'un manuel quelconque. Il ne faut donc pas qu'on nous étudie maintenant sur les descriptions, si bien faites soient-elles, de Louis Hémon. Et les Français devront se mettre au point de vue de l'auteur lui-même lorsque, re-

fermant le livre qui parlait à leur âme, ils s'en iront par la pensée vers le coin de terre éloigné où le défricheur lutte comme un géant contre la nature hostile. "Maria Chapdelaine" est un type qui se rencontre dans le nord de la province, peut-être même la réunion de plusieurs types; toutes les jeunes filles de nos campagnes, les jeunes filles de nos villes ne sont pas des "Maria Chapdelaine". Le père Samuel existe sans doute; mais il n'y a pas que lui pour lutter chez nous: et tous les curés ne ressemblent pas à celui de Saint-Henri-de-Taillon. Bien plus, on est allé jusqu'à dire que ce dernier type était faussé. Que le roman de Louis Hémon soit un touchant récit où revivent les belles figures des défricheurs du Nord, acharnés à la besogne, et qui, à l'exemple du père Samuel Chapdelaine n'ont d'autre ambition que de "faire" toujours de nouvelles terres, on ne conteste pas! Qu'il soit même un reflet brillant de l'âme canadienne, surtout de l'âme d'autrefois alors que tout colon était défricheur, on est d'accord. Mais qu'on en fasse notre "épopée" ou "notre chanson de geste", ma foi, nous ne sommes pas aussi ambitieux. Pour mériter le nom d'épopée canadienne ou de chanson de geste de la Nouvelle-France, il faudrait, à mon avis, que toute l'âme de la race s'y meuve avec ampleur et se laisse voir sous ses différents aspects: âme de soldat sur les champs de bataille où se règle le sort de la patrie; âme d'apôtre auprès des peuplades qui demandent la foi; âme de colon et de défricheur quand il s'agit d'arracher au sol son secret et de faire le champ fertile où l'on puisera la vie; âme aux nobles ambitions quand la langue et la foi sont en péril!

Oh! le jour où paraîtra le poète pour chanter cette âme jeune toujours comme le pays d'où elle vint jadis, pour raconter son évolution sous le ciel d'Amérique, ses luttes, son idéal, ses espérances et ses désillusions, alors,

mais alors seulement, on pourra nous parler d'épopée. Tous, colons, défricheurs, hommes d'État, écrivains ou professionnels, nous nous reconnaitrons sous les mots du poète. Nous saurons que c'est de la race qu'il s'agit, non d'un groupe dans la race. bercée par le rythme enchanteur, notre âme se reportera aux premiers jours où elle s'est formée.

Que des Français aient cru voir dans "Maria Chapdelaine", une chanson de geste, il n'y a d'ailleurs pas là de quoi nous étonner. Un bon nombre d'entre eux ignorent tout à fait les rudes combats soutenus pour la défense de nos droits et le lent progrès, loin de tout secours, sauf du secours d'En-Haut. Ils nous croient encore aux débuts de notre existence, alors que leurs pères — les nôtres aussi — défrichaient le sol et fondaient les villages. Nous leur demandons de ne pas trop s'y attacher et de penser à l'épopée qui s'écrit pour la survivance française en Amérique, épopée aussi belle et aussi noble que l'autre peut être. Il y a des pères Samuel dans la lutte sociale, économique et politique; il y a dans notre vie de chaque jour, des "Maria Chapdelaine" qui écoutent monter la voix de la terre et veulent justifier, malgré tout, qu'au "pays de Québec, rien ne doit mourir et rien ne doit changer".

Mais ces réflexions ne nous font pas méconnaître le charme du livre, la sincérité qui s'en dégage, le style simple qui atteint parfois pour les grands sujets, la solennité. Elles ne nous feront pas davantage oublier la douce figure de Louis Hémon. Il dort chez nous, en cette terre canadienne où il puisa son inspiration, lui, le petit-fils sans doute de ces Bretons qui y vinrent chercher, voilà près de quatre siècles, l'occasion de lutter et de mourir pour la Croix et les Fleurs de lis.

Jean BRUCHESI.

LA TÂCHE DE LA JEUNESSE

“Que ne peut-on choisir son heure pour être jeune” (1), s'écrie Monsieur Georges Goyau, dans un article sur l'activité sociale de Louis Milcent, voulant montrer par là que la jeunesse peut faire beaucoup de bien, si elle le veut. Elle est débordante de vie et d'activité, cette jeunesse; elle seule a le secret de cet entrain qui est si nécessaire et même indispensable au succès de certains mouvements. S'est-elle orientée vers le bien, cette activité produira des effets bien-faisants, de même qu'elle sera néfaste si elle est au service d'une mauvaise cause.

Notre jeunesse canadienne, en particulier, a vivement au cœur l'amour de son pays. Pour elle, le patriotisme n'est pas ce sentiment vague que l'on remarque chez la plupart de nos compatriotes de langue anglaise. La terre canadienne est l'objet de son culte patriotique. Cette terre a été foulée par les ancêtres, elle a bu leurs sueurs et souvent leur sang, et aujourd'hui encore elle conserve leurs restes et nous redit leurs exploits. Et c'est cette terre que nous aimons et que nous voulons servir.

Si tout le monde est d'accord pour reconnaître que la jeunesse peut et doit servir son pays et sa race, l'harmonie cesse lorsqu'on en vient à considérer les moyens par lesquels la jeunesse peut remplir ces devoirs de patriotisme; et les opinions sur ce sujet se divisent entre l'étude et l'action. Vaut-il mieux, se demande-t-on, que la jeunesse se livre à l'action avant de s'adonner à l'étude, ou est-il préférable pour elle de meubler son esprit d'abord, et ne s'occuper des œuvres qu'en second lieu? Jules Simon dit quelque part que sur toute question “il y a deux

(1) Revue des Jeunes, 25 février 1919

opinions et une troisième, celle du juste milieu". De même, la matière qui nous occupe donne lieu à trois systèmes différents : les tenants de l'action seule, les partisans exclusifs de l'étude, et enfin ceux qui croient qu'il vaut mieux mêler ces deux modes d'activité. La question est très importante, car les résultats peuvent différer du tout ou tout selon que l'un ou l'autre mode est choisi.

Pour les uns, la jeunesse doit s'extérioriser. Elle est remplie de vigueur physique; c'est l'âge des enthousiasmes; tout porte alors à l'action. Et cette action, prétend-on, sera d'autant plus profitable qu'elle aura été exécutée avec plus d'entrain. La jeunesse est un réservoir presque inépuisable de forces humaines; employons-les, canalisons-les, et nous obtiendrons des résultats étonnants.

Cette théorie, si séduisante au premier abord, renferme cependant de multiples dangers. Il est très périlleux en effet de faire marcher des troupes qui ne savent pas vers quel but on les dirige. L'action seule peut facilement mener à des écarts regrettables et faire dégénérer en désastre ce que l'on croyait devoir être une œuvre utile et bienfaisante.

Le socialisme est-il autre chose que de l'action sociale précédant l'étude de l'économie sociale. En effet, quiconque étudie le mécanisme de la société se rend bien vite compte que le socialisme est une utopie, généreuse si l'on veut, mais une utopie quand même. Il en est de même de toutes ces doctrines sociales plus ou moins bien équilibrées, qui sont assez souvent prêchées par des apôtres de bonne foi, mais sont inapplicables en pratique. Tout cela vient du manque de notions certaines sur la nature de la société et des éléments qui la composent. La société est un organisme complexe, dont on peut difficilement saisir tous les mouvements si l'on ne possède déjà certains principes généraux et certaines notions fondamentales qui ne s'acquièrent autre-

ment que par l'étude ou une longue expérience. Dès lors, il est très dangereux de se livrer à l'action si l'on ne possède ces principes fondamentaux, ce qui revient à dire que, pour la jeunesse, l'étude est indispensable.

A l'opposé de cette doctrine de l'action seule, on retrouve celle de l'étude seule. Pour les tenants de ce système, les jeunes doivent se concentrer entièrement en eux-mêmes, voir ce que leurs prédécesseurs ont pensé et écrit, méditer et comparer, en un mot, faire du travail intellectuel leur seule occupation. Se basant sur les écarts signalés plus haut et sur les résultats antisociaux obtenus par certains réformateurs bien intentionnés, les partisans de la culture intellectuelle exclusive soutiennent qu'il vaut mieux remettre à plus tard la coopération aux œuvres et ne s'occuper d'abord que de développer son intelligence.

Ce système renferme aussi de graves erreurs. La culture intellectuelle est une nécessité pour la jeunesse : sans elle, on peut difficilement faire œuvre profitable; mais celui qui s'y adonne avec trop d'exclusivisme s'expose à de grands dangers. L'utopie est trop souvent le résultat des recherches du penseur qui ne prend pas contact avec le monde réel.

Parmi les divers systèmes de morales, par exemple, n'en trouve-t-on pas un grand nombre qui, pour ingénieux qu'ils soient, n'en sont pas moins trop éloignés de la réalité pour donner des résultats pratiques.

Kant est un exemple vivant des errements auxquels peut conduire la spéculation intellectuelle seule. Après avoir édifié une métaphysique toute subjective dans sa "Critique de la Raison pure", on le voit prêcher une morale qui se sépare nettement de sa métaphysique, comme s'il pouvait exister entre les deux une cloison étanche.

Les morales dites indépendantes ne sont-elles pas également de simples utopies ? Que l'on considère la théorie de la morale esthétique de Ravaisson, la morale de l'honneur d'Alfred de Vigny, ou les fameux "équivalents du devoir" de Monsieur Guyau, toujours on retrouve le même vice fondamental : l'ignorance du mode de fonctionnement de la société. Ces moralistes connaissent bien le but du mouvement, le point de départ et d'arrivée, mais ils ignorent la nature des forces qu'ils ont à diriger.

Ainsi donc, de même qu'il est dangereux pour une nation d'être formée de jeunes phalanges aveugles qui se laissent conduire sans savoir où elles vont, de même, cette nation est exposée à de graves écarts, lorsqu'elle renferme une jeunesse cultivée, si l'on veut, mais qui n'a pas mûri ses connaissances au soleil de l'action. Tandis que l'une est sujette à des troubles intérieurs, l'autre languit faute de bras pour agir.

Entre ces deux extrêmes se trouve la théorie moyenne de l'étude mêlée d'action. Meubler son intelligence, acquérir une connaissance profonde des théories, voir leur application dans la pratique, et les rectifier au besoin, telle semble bien être la doctrine la plus profitable.

Ce système intermédiaire permet de faire de nouvelles associations d'idées, selon les besoins du milieu où l'on vit, et de donner une solution pratique aux problèmes spéciaux ; il permet aussi une action beaucoup plus profitable à cause de la conviction profonde qui en résulte. En effet, celui qui s'est fixé un but et qui a une perspective nette des moyens à prendre travaille beaucoup plus utilement que cet autre qui ne sait ni où il va ni comment il y arrivera.

C'est une action ainsi précédée d'étude qui permis chez nous à un homme comme Monsieur Desjardins d'établir ses "caisses populaires", qui sont appelées à rendre de grands

services. Evidemment l'idée n'était pas entièrement nouvelle, mais le fondateur de nos caisses a modifié leur fonctionnement conformément aux besoins spéciaux de notre pays.

De même, lorsqu'en 1884, Louis Milcent fondait à Poligny le premier syndicat agricole français, l'idée de coopération était depuis longtemps découverte, mais il restait à en faire l'application aux agriculteurs, et c'est ce que fit le jeune Jurassien.

De même encore, il n'y a pas si longtemps, tous nos ouvriers étaient groupés en syndicats internationaux et neutres, sans égards pour leurs croyances et leurs convictions. Il a suffi d'y regarder de plus près pour se convaincre que cette situation n'était pas normale et faire naître les syndicats catholiques qui nous apparaissent aujourd'hui non seulement comme une convenance, mais comme une nécessité.

Etude et action : telle semble bien être la combinaison la plus efficace pour servir son pays. L'étude nous donne la clé des théories, et l'action permet d'en faire l'application ou de les combattre selon que l'étude nous les a révélées utiles ou pernicieuses.

Il reste un dernier point à préciser : quelles études et quelle action doivent occuper la jeunesse ?

Dans l'œuvre de sa culture personnelle comme dans toute autre, il faut d'abord poser une base ; et cette base, ce sera une solide culture générale qui développera toutes les facultés et leur permettra un juste équilibre. Et c'est sur ces fondements que l'on édifiera ensuite la spécialisation, selon les goûts et les aptitudes de chacun, mais sans jamais perdre de vue la nécessité de la culture générale.

Quant à l'action, un vaste champ s'ouvre devant la jeunesse. Sans doute, il ne peut être question pour nous

d'action militaire, cette carrière n'étant pas organisée chez nous et les besoins de notre pays n'étant pas de ce côté.

La politique a, dans le passé, séduit beaucoup de nos jeunes talents. Heureusement, on en est revenu en ces dernières années. La politique, telle qu'elle s'est faite jusqu'à ce jour, a gâté de belles intelligences, et l'esprit de parti nous a causé trop de méfaits pour que l'on puisse, d'une manière générale, recommander aux jeunes de s'y lancer. Mieux vaut faire de l'action individuelle, et c'est là, à proprement parler, le champ de l'action sociale.

Celle-là a été vraiment profitable et a permis aux talents de s'épanouir, loin de les tuer. Conférences de Saint-Vincent de Paul, cercles d'étude, sociétés de secours, voilà autant d'œuvres qui méritent appui et encouragement. Elles profitent non seulement à ceux qu'elles aident, mais encore, indirectement à leurs membres, en leur faisant connaître la psychologie de la société, les misères que l'on y rencontre et les réformes à accomplir.

A côté de cette action d'un caractère entièrement moral, se place ce que nous appellerons l'action économique : le devoir pour chacun de devenir une compétence et de voir au progrès économique de sa race.

Ainsi donc, nous avons vu qu'il y a trois théories sur la manière, pour la jeunesse, de servir son pays. Pour les uns, elle doit agir; pour d'autres elle doit étudier; pour d'autres enfin, l'effort vraiment profitable viendra d'un juste milieu entre l'étude et l'action. Cette étude, avons-nous dit, devra avoir d'abord en vue la culture générale, et, lorsque celle-ci sera atteinte, la spécialisation. Quant à l'action nous avons admis, en thèse générale du moins, qu'elle devait se limiter à l'action sociale.

Cette méthode, sans doute, n'est pas toujours la plus facile et est souvent la plus ingrate, vu qu'elle ne conduit

conduit pas dès l'abord aux grands succès qui grisent leur héros. Mais, si l'on admet que l'idée est la source de toute action profitable, il faut conseiller à la jeunesse de ne pas s'extérioriser trop, ni trop vite. Elle y perdrait sa puissance de travail, risquerait de manquer son but et de nuire à son pays au lieu de le servir.

Alphonse SENAY.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

COMITÉ DE PROPAGANCE A PARIS

Des nombreuses initiatives qu'aura entreprises ou suscitées notre *Ligue* peu, je crois, seront aussi fécondes que celle toute récente qui porte le nom de *Comité de Propagande canadienne-française à Paris*. Elle est due à l'activité éclairée du directeur de notre revue, actuellement en France. Elle s'inspire d'une compréhension très nette de la mentalité française à notre égard, — généralement faussée par la campagne de calomnies dont nous avons été les victimes pendant la guerre, — et de la nécessité de la redresser, de la rectifier au plus tôt. Elle s'appuie enfin sur un noyau d'étudiants canadiens, prêtres et laïcs, en séjour à Paris, et par delà ce premier bloc, sur le groupe plus ferme d'action française que constituent ici-même notre œuvre et ses amis. Je ne reviendrai pas sur le programme et les projets du nouveau comité. Son secrétaire les a exposés au long dans notre dernière livraison. J'ai voulu seulement signaler l'opportunité de cette fondation, dire — ce que les exigences de la mise en page ne nous ont pas permis le mois dernier — combien nous nous en réjouissons, et rappeler qu'une telle initiative a besoin de ressources et qu'elle devrait les obtenir sans tarder.

NOTRE ALMANACH

Pour la septième fois, l'*Almanach de la langue française* vient de faire son apparition annuelle. Qu'en penseront au juste nos lecteurs, c'est une chose toujours difficile à prévoir. Pour nous, cependant, de la *Ligue* qui l'avons lentement conçu, élaboré, mis à jour, il nous semble qu'il marque un réel progrès sur ceux des années précédentes. L'an dernier, entre autres, un concours de circonstances exceptionnelles en

avait gâché partiellement l'exécution. Nous avons pris cette année des mesures pour qu'un tel mécompte ne se renouvelât pas. Un de nos amis — et ce fut là surtout notre bonne fortune — dont la modestie égale les qualités littéraires et artistiques, a consenti à faire de cette publication son œuvre. Il en a dressé le plan, distribué les parties, choisi les différents collaborateurs, mis lui-même la main à la pâte. Aussi c'est avec une allure nouvelle que l'Almanach de 1922 se présente. Il a vraiment un cachet particulier de distinction, de patriotisme, d'œuvre artistique. Dès lors, son succès est assuré. Tous nos lecteurs voudront s'en constituer les propagandistes. A eux d'avance, comme aux collaborateurs de l'Almanach et tout particulièrement à celui qui en fût l'âme, nous nous permettons d'adresser ici nos plus sincères remerciements.

ABONNEMENTS DE CINQ PIASTRES

Il en est qui désirent nos publications dès qu'elles apparaissent. Voient-ils leur annonce quelque part, ils écrivent aussitôt, et vite, vite, il faut que le précieux colis leur arrive par le retour du courrier. Souvent la chose est impossible. Il faut attendre une journée ou deux. Qu'est-ce qui fait obstacle? L'expédition des affaires courantes et surtout le service de nos abonnés de cinq piastres. Ce sont les premiers servis. Ah ! ceux-là par exemple n'ont pas à attendre. Ils n'ont pas même à écrire. Plus que cela, ils reçoivent souvent nos publications avant qu'elles soient annoncées. Ceux donc qui sont impatientes de les lire, et qui, en plus, veulent économiser et leur temps et leur papier et leurs timbres, n'ont qu'à s'enrôler parmi ces abonnés. Qu'ils nous envoient \$5.00, et ils recevront, à mesure qu'elles apparaîtront et jusqu'à épuisement de leurs fonds, toutes les publications de la Ligue. Système idéal dont profitent tous les gens pratiques.

INTERVENTION PATRIOTIQUE

Pour ne pas les annoncer constamment sur les toits, nous n'en continuons pas moins nos interventions en faveur des droits de notre langue. La dernière a eu lieu auprès du ministre du commerce. Il s'agit des films qui vont promener le Canada et faire connaître ses sites et ses produits à travers la France, la Belgique et la Suisse. Auront-ils des inscriptions françaises? La réponse à notre démarche ne fut pas satisfaisante. Les pourparlers se continuent. Nous en reparlerons.

Pierre HOMIER.

1er décembre 1921.

PARTIE DOCUMENTAIRE

INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ET INDÉPENDANCE POLITIQUE

Monsieur le directeur,

Sans sortir du Canada, citons deux exemples topiques de l'influence que l'état économique d'un peuple peut avoir sur son état politique.

Le 29 août dernier, le *Daily Star*, organe officieux — très officieux — de la coalition "libérale-conservatrice-nationale", publiait une dépêche que nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, citer en anglais comme en français. Cette dépêche se lisait ainsi :

LE QUOTIENT ÉLECTORAL S'EST ACCRU

La population du Québec fera perdre à l'Est plusieurs députés

Le quotient est de 36,000

L'écart entre le quotient dans les villes et dans les
campagnes sera peut-être réduit.

Ottawa, 29 août (De notre correspondant particulier).—Il y a de grandes chances que le quotient électoral obtenu par tout le pays en divisant la population totale du Québec par 65, ce qui est une des caractéristiques de la représentation parlementaire de cette province, soit considérablement accru par le recensement. Il est de 32,000 depuis 1911. Bien que la prévision de 40,000 exprimée au Parlement soit sans doute exagérée, on croit que cette fois le chiffre atteindra facilement 36,000. Le facteur incertain est la population rurale de la province. La croissance des groupes urbains a été très marquée; dans certains petits centres, elle a atteint 100%. Montréal aussi a bénéficié d'une augmentation considérable. Les rapports relatifs à la campagne sont lents à rentrer, mais l'augmentation du quotient ne fait pas de doute. Au cas, apparemment probable, d'une autre session parlementaire, ¹ la pièce de résistance du programme législatif sera la révision de la carte électorale par l'application du nouveau quotient à la représen-

¹ Avant les élections. — O. A.

² En dehors du Québec, évidemment. — O. A.

tation parlementaire. Il faut prendre pour acquis (*it is fully anticipated*) que l'Est² perdra plusieurs sièges — en tout, peut-être douze ou quinze...

...Naturellement, toute diminution de représentation dans l'Est sera compensée par une augmentation dans l'Ouest, tandis que partout on voudra accroître la représentation des villes et diminuer celle des campagnes. Jusqu'ici, la campagne a toujours été très avantagée.

Il est fortement question de régler la représentation sur la population, mais tout changement radical dans ce sens exigerait l'approbation d'une forte majorité parlementaire, et cette majorité fait plutôt défaut au ministère actuel. On suivra probablement la ligne de moindre résistance, TOUT EN VISANT A ÉGALISER LE QUOTIENT DE REPRÉSENTATION ENTRE LES VILLES ET LA CAMPAGNE."

Depuis la dissolution des Chambres, une dépêche identique a paru dans la *Gazette*, autre organe officieux du parti au pouvoir.

D'autre part, on lisait le 9 septembre dans le *Droit* d'Ottawa :

LES FERMIERS UNIS ET LA QUESTION BILINGUE

JUSTICE ÉGALE POUR TOUS — L'IMPORTANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE—
LES RÉCLAMATIONS DES CANADIENS FRANÇAIS D'ONTARIO SONT
JUSTES ET RAISONNABLES — LES DROITS DES PÈRES DE FAMILLE.

Toronto, 9. — La lettre circulaire des Fermiers-Unis sur la question bilingue est courte mais très précise. Elle débute en posant sous son vrai jour le problème actuel. Les Fermiers-Unis affirment que la population ontarienne a certaines opinions erronées sur cette question et qu'il importe de remettre les choses au point avant d'aborder la solution du problème.

(a) Il est faux que cette question soit au fond une question religieuse.

(b) Il est faux que la décision du conseil privé d'Angleterre soit une solution définitive du problème.

(c) Il est faux qu'il soit difficile à un enfant d'apprendre deux langues et plus qu'impossible pour l'instituteur d'enseigner suivant la méthode de la dualité des langues.

(d) Il est faux que nos patriotes de langue française cherchent à contrôler l'éducation en Ontario.

Ayant ainsi réfuté les préjugés sur la question bilingue, les Fermiers-Unis posent ainsi la difficulté que l'on a à résoudre.

(a) Il faut avant tout rétablir la confiance mutuelle afin que les lois sur l'éducation aient l'appui des pères de famille.

(b) Les règlements sur l'éducation sont actuellement contradictoires. Dans certaines régions le règlement 15 est en vigueur alors que dans d'autres on applique le règlement 17. Ce dernier est apparemment arbitraire et injuste. Il est contraire à l'intérêt des parents que l'un ou l'autre des deux règlements puisse être ainsi appliqué au gré des autorités.

(c) Il faut veiller à trouver des instituteurs suffisamment préparés pour l'éducation des élèves de langue française.

(d) Le système actuel de subvention ne donne pas justice aux Canadiens français qui ont de nombreux enfants qui ont droit à une éducation aussi parfaite que celle que reçoivent les enfants de langue anglaise...

Les Fermiers-Unis, le gouvernement provincial par conséquent, reconnaissent les principes suivants qu'ils s'engagent à suivre scrupuleusement dans la solution du problème actuel :

1—Les réclamations des Canadiens français de cette province, qui demandent que leurs enfants apprennent le français en même temps que l'anglais, sont justes et raisonnables. La langue française a assez d'importance dans le monde entier comme dans l'Ontario pour que les parents qui le désirent puissent faire enseigner cette langue à leurs enfants. Tous doivent apprendre l'anglais, mais ceux qui désirent apprendre le français devraient en avoir le droit.

2—Tel maître, telle école. Les Canadiens français de la province devraient avoir d'aussi bons instituteurs que leurs compatriotes de langue anglaise.

3—En éducation, les résultats importent plus que les méthodes, et pour atteindre à ces résultats satisfaisants, il importe de donner une bonne mesure de liberté à l'élève comme à l'instituteur. Les conditions changent et l'on doit permettre à l'instituteur d'adapter ses méthodes aux conditions particulières."

La révision de la carte électorale est ajournée jusqu'après les élections. L'article du *Star* n'en est pas moins significatif. Il indique en effet que dans les sphères politiques il y a des gens qui ne seraient pas fâchés de faire passer aux villes, — où le capital anglais est si influent et où les questions de salaires, de droits de douane, etc., font souvent perdre de vue les intérêts moraux, — la prépondérance conservée jusqu'ici à la campagne, plus indépendante au point de vue pain et beurre, et

restée foncièrement française. Même si l'industrie était entre nos mains, l'égalisation du quotient entre les villes et la campagne serait déjà (au point de vue social) un grand mal. Avec une industrie dominée par le capital anglais, elle serait en même temps un coup dangereux porté à l'influence politique du Canada français.¹

La circulaire des "United Farmers" d'Ontario montre au contraire quel respect les Canadiens français inspirent aux groupes agraires anglais par la belle situation qu'ils se sont faite dans l'agriculture. Ici, nos concitoyens anglais se rendent compte qu'ils traitent avec une force numérique qui est aussi une grande force économique, doublée d'une grande force morale.

Et de tout ce qui précède, il semble ressortir assez clairement que notre influence politique sera en raison directe de notre influence économique.

Il y a chez nous des "poires" qui n'admettent pas cette conclusion. Il faut les traiter en ennemis, leur taper dessus en toute circonstance.

Olivar ASSELIN.

³ En juillet dernier, je signalais ce danger à la presse canadienne-française dans un communiqué de la *Rente* au sujet de la question silésienne, que l'*Action catholique*, le *Nouveliste* et quatre journaux régionaux publièrent, et que tous les autres, évidemment pris par des questions plus importantes, jetèrent au panier.

"Ainsi, disais-je, non seulement les magnats boches de Silésie ont pesé de tout leur poids sur le vote de leurs ouvriers polonais, mais tel est le prestige de la richesse, qu'ils ont pu mettre dans leurs intérêts les gouvernements de l'Entente eux-mêmes. Dans la province de Québec, le jour où la moitié de la population, à plus forte raison les deux tiers, gagnera sa vie au jour le jour dans les usines des villes, ce sera pour un parlement fédéral francophobe la chose la plus simple du monde que de détruire l'influence politique du Canada français : il lui suffira de refaire la carte électorale de manière à donner la prépondérance aux groupes urbains, où les patrons disposent à leur gré le pain et les jeux. Une telle iniquité soulèverait des protestations : on peut être sûr cependant que la haute finance aurait assez de moyens d'action pour faire croire à l'étranger que c'est nous qui sommes les agresseurs.

"Haute-Silésie, Mexique, Turquie, tous ces pays et combien d'autres nous enseignent la même leçon, à savoir, qu'un peuple qui ne jouit pas de la liberté économique est condamné à la servitude politique."

O. A.

COURRIER DE LA LIBRAIRIE ¹

NOUVEAUTÉS

DÉROME, (L.-J.-A.) — *Galerie canadienne de portraits historiques* — Album contenant 264 portraits et biographies, sur papier glacé, 12¾ x 10½. Préface d'Aegidius Fauteux.

Broché, 3.50; relié pleine toile, 5.00.

Cette collection contient les portraits des principaux personnages qui ont fait notre histoire. Elle a sa place non seulement dans les bibliothèques publiques, scolaires et paroissiales, mais aussi dans les foyers où elle contribuera à mieux faire connaître et aimer notre passé.

JAMMES (Francis) — *De l'âge divin à l'âge ingrat*, Plon-Nourrit, Paris. (1 vol. 5 x 7¼, 250 pages, .90

Le brillant auteur du "Bon Dieu chez les Enfants" donne ici un premier cahier de mémoires qui commence avec son "débarquement" sur cette terre pour aller jusqu'à "l'âge ingrat". Le portrait et la description, dans un style dont l'éloge n'est plus à faire, y abondent.

BATIFFOL (Pierre) — *Le catholicisme de Saint-Augustin* — Gabalda, Paris. 2ème édition. Deux vols. 5 x 7¼, 275 pages chacun, les deux, 1.60.

Cet ouvrage qui appartient à l'histoire des origines du catholicisme, est une étude de l'ecclesiologie de saint Augustin, de sa doctrine et de son action. La pensée d'Augustin y est exposée dans ses phases successives mais sans controverse.

VIGNAUD (Henry) — *Le vrai Christophe Colomb et la légende* — Picard, Paris, 1921. 1 vol. 4¾ x 7¼, 230 pages, .75.

Oeuvre d'un spécialiste, ce livre révèle des choses piquantes sur le grand découvreur. Le dernier chapitre : "L'objet véritable de l'entreprise de 1492" nous montre un Colomb plus grand que celui de la légende.

¹ Tous les ouvrages mentionnés dans ce courrier sont en vente à l'Action française, 369, rue Saint-Denis, Montréal. (Ajouter 10% pour le port.)

TABLE DES MATIÈRES

Vol.6—5ième année.

2ième semestre 1921.

| JUILLET— | PAGES |
|--|-------|
| Mot d'ordre — <i>Les enfants en vacances</i> | 385 |
| Le problème économique — <i>Le commerce canadien-français</i> , (Léon Lorrain)..... | 386 |
| Chronique française — <i>Le mouvement religieux en France</i> , (Abbé Joseph Bricout)..... | 397 |
| <i>Madame de la Peltrie</i> (Abbé Emile Dubois)..... | 409 |
| <i>Science et conscience</i> (Marguerite Taschereau)..... | 412 |
| Chronique franco-américaine — <i>Nécessité d'une élite</i> (Charles Dollard)..... | 419 |
| <i>Barbe de Boullongne</i> , (Marie-Claire Daveluy)..... | 425 |
| <i>La vie de l'Action française</i> , (Jacques Brassier)..... | 434 |
| <i>Agression des Fédiens</i> , (Un sauvage)..... | 435 |
| <i>A travers la vie courante</i> , (Pierre Homier)..... | 447 |
| Partie documentaire — <i>Lettre des Greffiers de la paix</i> | |
| | |
| AOUT— | |
| Mot d'ordre — <i>La Semaine sociale de Québec</i> | 449 |
| Le problème économique — <i>Les institutions de crédit</i> , (Beaudry Leman)..... | 450 |
| <i>A la coulée "Jean Grou"</i> , (Gustave Beaudoin)..... | 465 |
| <i>Faisons-nous connaître en Europe</i> , (Joseph Bruchard)..... | 471 |
| <i>L'Eglise Catholique au Nord-Ouest</i> , (Père Alexis, cap.)..... | 486 |
| <i>"L'épopée de 1660 racontée à la Jeunesse"</i> , (Marcelle Gagnon)..... | 493 |
| <i>Agression des Fédiens</i> , (Un sauvage)..... | 495 |
| <i>La vie de l'Action française</i> | 502 |
| Partie documentaire— <i>Discours au parlement de Winnipeg</i> , (M. Joseph Bernier) | |
| <i>Allocution à la salle Saint-Sulpice</i> , (M. Antonio Perrault)..... | 508 |
| | |
| SEPTEMBRE— | |
| Mot d'ordre — <i>Les enfants à l'école</i> | 513 |
| <i>Notre enseignement commercial et technique</i> , (Henry Laureys)..... | 514 |
| <i>"Droit familial"</i> , (Abbé Philippe Perrier)..... | 546 |
| <i>"Nos historiens"</i> , (Abbé Emile Dubois)..... | 548 |
| <i>Méditation catholique et nationale</i> , (Père Jean-Joseph, o.f.m.)..... | 553 |
| <i>Termes juridiques</i> , (Antonio Perrault)..... | 557 |
| <i>L'Eglise Catholique au Canada</i> , (Père Alexis, capucin)..... | 561 |
| <i>A travers la vie courante</i> , (Pierre Homier)..... | 569 |
| Partie documentaire — <i>Le ministère des douanes et le français</i> | 572 |

OCTOBRE—

PAGES

| | |
|--|-----|
| Mot d'ordre — <i>Le cinéma</i> | 577 |
| Le problème économique— <i>Assurances et mutualités</i> , (Omer Héroux)..... | 578 |
| <i>Les français dans les collèges commerciaux</i> , (La direction)..... | 585 |
| <i>Louis-Joseph Papineau</i> , (Abbé Lionel Groulx)..... | 589 |
| <i>La semaine sociale de Québec</i> , (Abbé Ed. Langevin-Lacroix)..... | 609 |
| <i>Fête Dollard et pèlerinages historiques</i> , (Antonio Perrault)..... | 614 |
| <i>Nos amis les livres</i> , (Marie-Claire Daveluy)..... | 617 |
| <i>Chronique de l'Ouest—En Saskatchewan</i> , (A'bert Prince)..... | 628 |
| <i>La vie de l'Action française</i> , (Le remplaçant)..... | 635 |

NOVEMBRE—

| | |
|--|-----|
| Mot d'ordre — <i>Les étrennes</i> | 641 |
| Le problème économique— <i>Le problème économique et l'enseignement supérieur</i> scientifique, (J.-E. Gendreau)..... | 642 |
| <i>Pour un comité de propagande à Paris</i> , (Louis Francoeur)..... | 658 |
| <i>Vingt-cinq ans de journalisme</i> , (Louis-D. Durand)..... | 666 |
| <i>Les écoles du Nouveau-Brunswick</i> , (Emile Bruchési)..... | 673 |
| <i>"Vers l'émancipation,"</i> (Léo-Paul Desrosiers)..... | 682 |
| <i>Résultat de notre concours dramatique</i> , (La direction)..... | 686 |
| <i>Chronique franco-américaine—Notre statut national</i> , (Charles Dollard)..... | 687 |
| <i>A travers la vie courante</i> , (Pierre Homier)..... | 694 |
| <i>Partie documentaire—La langue diplomatique</i> | 697 |
| <i>Courrier de la librairie</i> | 701 |

DECEMBRE

| | |
|---|-----|
| Mot d'ordre— <i>Notre oeuvre</i> , (L'Action Française)..... | 705 |
| Le problème économique : <i>conclusion</i> (Abbé Lionel Groulx)..... | 706 |
| <i>Monuments de guerre canadiens en Europe</i> (Louis Deligny)..... | 723 |
| <i>La Vallée du Richelieu</i> (Philippe Demers)..... | 727 |
| <i>Louis Hémon</i> (Jean Bruchési)..... | 749 |
| <i>La Tâche de la jeunesse</i> (Alphonse Lemay)..... | 754 |
| <i>La vie de l'Action Française</i> (Pierre Homier)..... | 760 |
| <i>Partie documentaire—Indépendance économique et politique</i> | 762 |
| <i>Courrier de la librairie</i> | 766 |

XXXXXXXXXXXX

ECONOMISEZ!

C'est l'argent épargné qui compte, qui assurera votre avenir et vous rendra indépendant. Ouvrez un compte d'épargne à

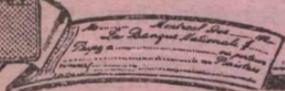
LA BANQUE NATIONALE

Siège Social: Québec ---- Fondée en 1860.

La plus vieille Banque Canadienne-Française.

345 Succursales et Agences au Canada.

Actif : plus de \$75,000,000



Correspondants dans le monde entier.



Un livre attendu depuis 5 ans.

L'OFFICE DIVIN ou le MISSEL ET VESPERAL

Edition Desclée selon la nouvelle édition du Missel et du Bréviaire, suivi du Rituel des Fidèles, des dévotions et prières usuelles, ainsi qu'un supplément spécial des Offices Propres aux Diocèses du Canada.—Texte latin-français.

Volume de 1425 pages, sur papier mince et opaque, format 6 x 3¾ pouces.

- A—Reliure toile noire, tranche rouge \$1.50
- B—Reliure toile noire, tranche dorée 1.80
- C—Reliure cuir américain, coins ronds, tranche dorée 2.00

Remises au commerce, membres du clergé et institutions religieuses.

L'Action Française

Service de librairie 369, rue Saint-Denis, Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur -- pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

COLONISATION

1916 — 1921

L'œuvre de la colonisation est assez vivante, si on en juge par la liste des paroisses nouvelles, dessertes ou missions, qui ont surgi depuis trois ans, seulement, dans les différentes régions de la province de Québec. La liste en est très intéressante, car elle indique d'une manière précise les endroits où la colonisation s'est le plus développée en ces derniers mois.

Dans toutes ces nouvelles paroisses le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, s'est intéressé au sort du colon, en faisant ouvrir des chemins, et en construisant des ponts, voire même des écoles là où la chose était nécessaire.

On compte environ 150 paroisses où il y a encore de la colonisation à faire. La fondation des plus anciennes remonte à une vingtaine d'années à peine.

Voici la liste des paroisses, missions ou groupes de colons établis depuis 1918 :

COMTÉ DE BEAUCE : Saint-Jules, 1918.

COMTÉ DE CHICOUTIMI : Saint-François-Xavier-du-Petit-Sauguenay : 1918. — Canton de Labrecque, desservi de l'Ascension, 1920. — Canton de Bégin, desservi de Saint-Ambroise, 1920.

COMTÉ DE LABELLE : Saint-Jean-sur-Lac, 1919. — Saint-Michel-des-Cèdres, 1918. — Lac-Saint-Paul, 1919. — Saint-Benoît-de-Brunet, 1921.

COMTÉ DU LAC SAINT-JEAN : Sainte-Jeanne-d'Arc, 1918. — N.-D.-de-Lourdes-de-Girardville, 1918.

COMTÉ DE L'ISLET : Saint-Clément-de-Tourville, 1919.

COMTÉ DE MATANE : Saint-Cléophas, 1920. — Saint-Vianney, 1918. — Canton de Blais, desservi d'Amqui, 1918. — Canton de Matane, desservi de Sayabec, 1918. — Sainte-Marguerite-Marie, 1921. — Sainte-Jeanne-d'Arc, 1920.

COMTÉ DE PONTIAC : Saint-Roch-du-Lac-Cayamont ; 1918.

COMTÉ DE RIMOUSKI : Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, 1918. — Fond-d'Ormes, desservi de Saint-Narcisse, 1918. — Saint-Marcellin, 1920.

COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE. (Abitibi) : Saint-Judes-d'Authier, 1918. — Saint-Jacques-de-Barraute, 1920. — Saint-Jacques-de-Dupuy, 1918. — Saint-Marc-de-Figuery, 1918. — Saint-Luc-de-LaMotte, 1920. — Saint-Barnabé-de-Landrienne, 1918. — Saint-J.-B.-de-Macamic, 1918. — Saint-Mathias-de-Royal-Roussillon, 1921.

COMTÉ DE TÉMISCOUATA : Saint-David-d'Estcourt, 1918. — Sainte-Philomène-de-Raudot, 1920. — Saint-Dominique-du-Lac, 1920. — Saint-Michel-de-Squatteck, 1919.

AVIS

Pour tous renseignements, brochures, cartes, etc., s'adresser à l'honorable Monsieur J. E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.

“COMPARER LE TRAVAIL”

voilà la devise de la *machine* à écrire

ROYAL

Quiconque *compare* adoptera toujours la “ROYAL”. La machine pourvue d’un *clavier français* et de vingt autres améliorations toutes brevetées.

C. L. ALLUISI

REPRÉSENTANT

107-OUEST, NOTRE-DAME - - - MONTRÉAL

PRIX SPÉCIAUX AUX MAISONS D'ÉDUCATION

La Banque d'Hochelaga

FONDEE EN 1874

| | |
|--|--------------|
| Capital Autorisé..... | \$10,000,000 |
| Capital Payé et Fonds de Réserve... .. | 8,000,000 |
| Total de l'Actif..... | 75,700,000 |

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une JUSTE ET SAINTE ECONOMIE.

Un COMPTE D'ÉPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

LIVRES ETRENNES

Le Sermon sur la mort de Bossuet, avec 4 bois originaux de J. L. Perrichon :—

Exemplaire sur teinté Navarre, tirage limité \$1.25

Exemplaire sur teinté Navarre, cartonnage, papier de Gonon 3.00

Exemplaire, Vergé de Rives 3.00

Exemplaire, Rives reliure ½ chèvre de Canapé 5.50

L'Imitation de Jésus-Christ—traduction de l'abbé de Bellegarde, tirage limité, pleine reliure chagrin 6.00

L'Imitation de Jésus-Christ—par l'abbé F. Lamennais, reliure dos chagrin 6.00

Juan de Yepes—Cancionès, tirage 350 exemplaires sur velin de pure fil teinté 5.00

H. Bordeaux—Les Amants d'Annecy, tirage 550 exemplaires 5.00

Almanach Hachette—édition brochée50

Almanach Hachette—édition cartonnée75

Almanach Hachette—édition reliée 1.00

Almanach Vermot75 franco .90

GRANDE VENTE

DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER

Des Surprises pour tout le monde

Voyez nos annonces dans les quotidiens

Librairie DEOM, 251 EST,
rue Ste-Catherine.

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.